

TABLE DES MATIÈRES

"L'Africain" n° 236, octobre-novembre 2008

Page

1	Éditorial	E. van SEVENANT
ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT		
2	Les causes de la pauvreté en Afrique subsaharienne (II)	J. NTAMAHUNGIRO
9	Fondation Père EVERARD	
11 – 12	PHOTOS	
13	Séminaire de la diaspora burundaise à Bruxelles	Collectif
CULTURE ET SOCIÉTÉ		
16	Hommage à Aimé CÉSAIRE et à la négritude	J. BAGALWA Mapatano
26	Les tribulations de notre jeunesse (I)	S.M.
PERSPECTIVES ET POLITIQUE		
30	Éducation et citoyenneté en RD Congo	A. WAMESO
39	Pour une MONUC crédible et efficace	EurAc
À TRAVERS LIVRES ET REVUES		
41	1) M. EKWA bis ISAL s.j. (sous la dir.), CADICEC, 50 ans d'histoire et d'actions	E. van SEVENANT
42	2) Ch. BAKUNDAKWITA, Les sources vives.	F. MUNYANDINDA
43	Nouvelles familiales	
	Page 2 de la couverture : présentation de "L'Africain"	
	Page 3 de la couverture : mots croisés n° 251 et 252	Vincenzo SORETTI

"L'Africain" : éd. responsable : Eddy VAN SEVENANT, dir. du C.A.C.E.A.C. Asbl, Michel Hakizimana, secrétaire de rédaction, rue Léon Bernus 7, 6000 Charleroi, Tél. ++ 32 (0)71 31 31 86. Fax : ++ 32 (0)71 31 31 84
E-mail : caceac@swing.be

Comité de rédaction : Antwerpen : G. Muheme Bagalwa ; Bruxelles : Valérien Mudoy, Camille Tedanga Ipota ; Liège : J.C. Mputu ; Louvain-la-Neuve : Sabine Kakunga ; Namur : Tite Kubushishi, Eustache Niyitugabira.

Allemagne : Shungu M. Tundanonga-Dikunda, e-mail : Tunda.nonga@t-online.de

France : Anicet Mobe Fansiama, 21, Route de Pontoise, F-95100 Argenteuil.

RD Congo : Jean-Pierre Mbwebwa Kalala et François Budim'bani Yambu, FCK. B.P. 1534, Kinshasa.

ABONNEMENTS : 47^{ème} année : année académique 2008/2009

<i>abonnement ordinaire</i> :	Belgique :	15 €
	Europe :	22 €
	reste du monde :	25 €

<i>abonnement de soutien</i> :	25 €
--------------------------------	------

payables au CCP 000-1178819-75 du C.A.C.E.A.C. Asbl, Charleroi (Belgique) ou par mandat postal international (si par chèque bancaire, ajouter les frais). Si paiement par virement à partir de l'étranger, utiliser les codes : IBAN BE05 0001 1788 1975 BIC BPOTBEB1

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Cette revue est publiée avec le soutien de la DGCD.

Éditorial

Comme chacun sait, l'opération 11.11.11 du Centre National de Coopération au Développement (CNCD) récolte des fonds chaque année pour financer une série de projets dans le Sud et il est donc normal que nous l'évoquions dans cette revue.

Cette année, le thème retenu par les responsables s'intitule "le travail décent". Celui-ci repose, d'après l'Organisation Internationale du Travail (OIT), sur quatre piliers : garantir un revenu qui permet de satisfaire les besoins essentiels, respecter les libertés syndicales, assurer un système de protection sociale et construire le dialogue social. Et le slogan de la campagne : "les travailleurs ne sont pas des outils", veut répondre aux dangers que fait courir à ces travailleurs une mondialisation débridée qui a bouleversé toute l'économie de la planète : multiplication des firmes transnationales, ouverture croissante des marchés, sous-traitance dans les pays émergents, délocalisations en masse, rendements au service du profit des actionnaires avant tout (les fameux 15% à atteindre impérativement). J'avais été frappé il y a quelques années quand Michelin, malgré des bénéfices importants, avait licencié 7.000 personnes ; depuis lors, les cas semblables se sont multipliés et la valeur boursière de la firme est devenue la référence finale, quelle que soit la façon dont elle est obtenue.

Le travailleur là-dedans n'a pas la partie belle et les chantages à l'emploi sont devenus monnaie courante : "Si vous n'acceptez pas des baisses de salaire ou des restructurations, nous devons délocaliser !" Voilà donc le travailleur traité comme un vulgaire outil que l'on rejette dès que l'on en trouve un plus perfectionné. Et l'on constate dès lors que la part des salaires dans le PIB diminue partout dans le monde et que donc, une part de moins en moins importante de la richesse produite est distribuée à ceux qui la produisent.

Comme l'explique très bien Arnaud ZACHARIE dans "Demain le Monde", les intérêts des travailleurs du Nord et du Sud sont liés. En effet, si ces derniers voient leurs rémunérations augmenter, les chantages à l'emploi dans le Nord auront moins l'occasion d'exister. Et donc, ces augmentations de salaires dans le Sud, non seulement augmenteront le bien-être des travailleurs sur place mais encore défendront par le fait même celui de leurs homologues du Nord.

Dans cette perspective, une piste intéressante serait pour les syndicats du Nord d'aider à la création ou au raffermissement de syndicats dans le Sud où ils sont souvent embryonnaires : l'attaque étant mondiale, la défense doit l'être également. Et n'oublions pas aussi qu'un travail décent dans le Sud sera le meilleur frein d'une émigration galopante, telle que nous pouvons la constater à l'heure actuelle.

Bref, le travail décent au Sud, que nous devons favoriser ici dans le Nord, sera l'arme de première importance pour la recherche du bien-être des travailleurs du monde entier. Il convient donc de s'en préoccuper activement et l'opération 11.11.11 est là pour nous le rappeler.

E. van SEVENANT

ÉCONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Les causes de la pauvreté en Afrique subsaharienne et les enjeux pour en sortir (II)

Quelques pistes pour vaincre la pauvreté

Au regard des causes structurelles de la pauvreté, nous suggérons les actions suivantes :

I.- A l'encontre des pays riches

- 1) S'organiser pour lutter contre le pillage des richesses des pays pauvres
- 2) Mener une campagne pour l'annulation pure et simple de la dette externe qui est immorale
- 3) Exiger la création d'une "articulation entre la morale et le droit international"
- 4) Mener une campagne pour la reconnaissance et l'instauration du "Droit international d'insolvabilité"
- 5) Dénoncer et combattre le rôle criminel des multinationales
- 6) Exiger le remboursement des biens pillés et la réparation des préjudices causés par les crimes commis sous l'esclavage, la colonisation ainsi que pendant les temps modernes
- 7) Lutter contre les gaspillages des biens de la terre et pour un partage équitable des ressources mondiales
- 8) Dénoncer l'organisation de la famine et la criminalisation des ses victimes
- 9) Exiger la signature des accords respectueux des intérêts et de la dignité des pauvres
- 10) Exiger l'arrêt du pillage des cerveaux des pays pauvres et leur restitution aux pays d'origines, en même temps que la mise en place d'un environnement politique et économique-social qui permettra à ces cerveaux de se mettre au service de leurs peuples
- 11) Lutter pour que les pays enrichis investissent beaucoup plus dans la paix et le développement que dans les industries de la mort.

II.- A l'encontre des pays pauvres

- 1) Lutter pour la mise en place des mécanismes à même de combattre les détournements, la corruption et la mauvaise gestion
- 2) Soutenir les victimes des injustices et des inégalités politico-sociales, car celles-ci marginalisent les pauvres et les plus faibles
- 3) Soutenir les campagnes contre la fuite des capitaux et réclamer leur restitution aux pays d'origine

- 4) Mener des campagnes pour que l'agriculture retrouve la place qui lui revient et que lui soient alloués des budgets en conséquence
- 5) Amener les responsables des pays pauvres à adopter des technologies adéquates pour lutter contre les catastrophes naturelles et inclure cette lutte dans la planification et les budgets nationaux
- 6) Exiger des responsables des voies et moyens pour élaborer de vrais projets de société et s'assurer qu'ils seront mis en pratique
- 7) Convaincre les responsables que la survie de leurs peuples et de leurs pays passe obligatoirement par la création de grands ensembles forts à l'image de l'Union Européenne
- 8) Encourager et soutenir les pauvres pour qu'ils défendent leurs droits et soient les moteurs de leur développement
- 9) Participer au Mouvement des associations qui luttent pour un commerce équitable
- 10) Participer à la Campagne du "Droit à l'alimentation", du "Droit à la terre" et du "Droit inaliénable à la pleine souveraineté des peuples sur toutes leurs richesses et leurs ressources naturelles".

Conclusion provisoire

La terre peut et doit nourrir sa population.

En Juillet 2006, l'ONG Oxford Committee for Famine Relief (OXFAM) écrivait : "Que les gens aient faim en Afrique au 21^{ème} siècle n'est ni inévitable ni moralement acceptable. La réponse d'urgence que le monde apporte à ce problème doit être revue intégralement afin que les populations qui souffrent du manque de nourriture puissent bénéficier d'une assistance rapide, équitable et efficace. Plus fondamentalement, les gouvernements doivent s'attaquer aux causes qui sont à l'origine de la faim : à savoir la pauvreté, la mauvaise gestion de l'agriculture, les conflits, les réglementations commerciales injustes et les difficultés sans précédent dues au VIH/Sida et au changement climatique. L'effort conjoint des gouvernements africains et des pays donateurs pour éradiquer la pauvreté doit aboutir à l'adoption de politiques favorables aux personnes pauvres des zones rurales. Ces politiques doivent placer, au centre de leurs priorités, les besoins des groupes ruraux marginalisés comme les petits agriculteurs, les éleveurs nomades et les femmes."¹

Effectivement, selon des rapports de la FAO, l'ensemble des ressources alimentaires mondiales, en 1961-63, dépassait déjà de 1% les besoins nutritionnels de l'humanité. Depuis 1963, ces ressources ont augmenté chaque année plus vite que la population.

En 1974, elles dépassaient de 7% les besoins nutritionnels globaux² et cet accroissement de la production alimentaire mondiale n'a jamais baissé. En 1980, on lit encore dans un rapport de la FAO que la production mondiale de produits alimentaires était suffisante en volume pour nourrir toute la planète.

Toujours en 1980, la Banque Mondiale affirmait qu'à elle seule la production des céréales pouvait fournir à chaque individu (hommes, femmes, enfants) 3.000 calories et 65 gr de protéines par jour. Ce qui est de loin supérieur aux besoins. Il aurait suffi donc, pour

¹ OXFAM, Ibidem.

² BLARDONE Gilbert, Agriculture mondiale : abondance et sous-alimentation, in Croissance des Jeunes Nations, N° 248, Mars 1983, p. 27.

éliminer la malnutrition, de réorienter seulement 2% de la production céréalière mondiale vers ceux qui en avaient besoin³

Même son de cloche chez M. Everett E. HAGGEN, Professeur émérite au Massachusetts Institute of Technologies (USA). Selon cette éminente personnalité, "la tendance ascendante actuelle de la capacité de production des biens alimentaires est plus rapide que l'évolution démographique.... Il n'y a pas de raison de s'attendre à une limite spécifique de la production dans les pays avancés. En outre, les améliorations peuvent être transférées en les adaptant aux pays actuellement moins productifs.... Les individus et les organisations qui s'inquiètent de la capacité future du monde à nourrir sa population paraissent se tromper"⁴. Nous pourrions ajouter peut-être qu'ils nous trompent sciemment.

M. Roger REVELLE, Directeur honoraire du Centre d'Études Démographiques de l'Université de Harvard (États-Unis) va plus loin. Pour lui, la planète pourrait nourrir à long terme entre 38 et 48 milliards d'individus sur la base d'un régime européen. Pour cela, il suffirait de mettre en culture les terres non utilisées mais cultivables dans l'ensemble du monde. D'autres chercheurs estiment également que la combinaison production végétale et animale permettrait à la planète de nourrir 36 milliards d'être humains. Et même 90 milliards avec des régimes uniquement végétariens⁵.

Même le continent "maudit" qu'est l'Afrique a des possibilités immenses. Selon la FAO, l'agriculture africaine a le potentiel voulu et des réserves substantielles de terres agricoles pour nourrir une population beaucoup plus nombreuse⁶. C'est aussi la conviction de M. Auguste DEBRAY, Directeur (en 1984) de la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale (BIAO) qui récuse l'idée de surpopulation en Afrique et son éventuel frein sur le développement. Après plusieurs voyages en Afrique, il n'a pas craint d'affirmer que ce continent est sous-peuplé et qu'il a encore des terres à exploiter... A lui seul, le Kivu du Zaïre (NDLR : actuellement RD Congo) pourrait nourrir toute l'Afrique⁷.

Signer de vrais accords de coopération

Selon une dépêche de l'AFP du 6 mars 2008, près de deux cent Sénégalaises ont quitté Dakar le 5 mars 2008 pour l'Espagne où elles ont été recrutées pour effectuer des travaux agricoles dans le cadre d'un accord sur l'immigration légale signé entre les deux pays. Ces femmes ont bénéficié de contrats de travail saisonniers pour la cueillette de fraises dans le sud de l'Espagne. Au total, 740 femmes devaient partir en Espagne durant le mois de mars pour travailler dans des plantations agricoles.

De 3.000 à 4.000 Sénégalais doivent être recrutés par des entreprises espagnoles d'ici la fin 2008 dans le cadre d'un accord signé en octobre 2005 entre les deux pays sur une "immigration légale encadrée" en fonction des besoins du marché du travail espagnol. Dans ce même ordre, plus de 500 Sénégalais ont séjourné en Espagne en 2007 dans le cadre de cette disposition visant à lutter contre l'immigration illégale.

Défendre soi-même ses intérêts

On l'a toujours dit, on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Il faut que les populations prennent en main leur destinée, même si cela n'est pas aisé. Cela demande de se

³ Cités par SAMUEL Albert, Vaincre la faim pas à pas, in Croissance des Jeunes Nations, N° 254, octobre 1983, p. 31.

⁴ Cités par MUTOMBO Hanshi Hatuhu, article cité, p. 12.

⁵ BLARDONNE Gilbert, article cité, p. 27.

⁶ Voir Zaïre-Afrique, n° 209-210, p. 529 et Le Courrier ACP N° 103, mai - juin 1987, p. 48.

⁷ VULLIEZ Hyacinthe, L'avenir de l'Afrique, in Croissances des Jeunes Nations, n° 265, Octobre 1984, p. 52.

mettre ensemble, de créer des coopératives à l'exemple des apiculteurs et apicultrices du Rwanda rapporté par Syfia Grands Lacs. Récemment organisés en coopératives, les apiculteurs du sud-ouest du Rwanda, dont de plus en plus de femmes, ont augmenté leur production de miel et l'écoulent plus facilement. Devant ce succès, ils sont à la recherche de nouveaux marchés. Ceci ne dit pas que le succès est toujours au rendez-vous.

Ainsi, les agriculteurs de la province du Bas-Congo, voisine de Kinshasa, ont du mal à écouler l'abondante production des fruits sur le marché. Leurs étals sont en effet achalandés d'une abondante variété de fruits, tels des ananas, des oranges, des mandarines, des bananes, des mangoustans, des mangues, des avocats, des pastèques et des tomates. Or, le pouvoir d'achat des populations villageoises ou des villes de la province est très faible. Pour ne pas tout perdre, les producteurs recourent de plus en plus au troc. Des fruits sont échangés contre du sel de cuisine, du savon, du sucre, du riz, de l'huile de palme ou encore du poisson salé.

Pour faire face à cette situation, quelques fruiticulteurs ont tenté, en 2007, de se regrouper en coopératives pour mieux commercialiser leurs produits. Ils louaient des véhicules pour acheminer leur production à Kinshasa. Leurs efforts se sont émoussés et ils ont dû arrêter faute de financements.

Depuis cet échec, ils essayent, avec l'aide des responsables d'ONG de la région, de sensibiliser les opérateurs économiques du lieu pour qu'ils se lancent dans la transformation et la consommation de ces fruits locaux. Jusqu'à présent, aucun d'eux ne bouge. Et à Kinshasa, la capitale, les Congolais prennent du jus de mangue, d'ananas ou d'orange en provenance de Bulgarie et d'ailleurs, au lieu de consommer local.

Un autre moyen de défendre ses intérêts pour recevoir un prix juste pour ses produits est d'adhérer aux mouvements qui luttent pour le commerce équitable. Un de ses porte-flambeau est sans doute le label Max Havelaar. (...)

Apport de la société civile subsaharienne et européenne

Je verrais personnellement quatre axes dans la démarche de la société civile subsaharienne et européenne : bien identifier les vrais problèmes, dénoncer les injustices, s'organiser pour défendre les intérêts des plus faibles et créer des solidarités.

Bien identifier les vrais problèmes

La première démarche consiste à ne pas se tromper de cible, à bien identifier le problème pour ne pas se laisser tromper et manipuler par les grandes puissances qui emploient toute leur machine de propagande pour imposer une vision qui les arrange et leur donne le beau rôle.

Dans le cas de la pauvreté africaine, Rudolph STRAHM, que nous avons déjà cité, s'est justement posé la question : "Pourquoi sont-ils si pauvres ?"⁸ Il a trouvé qu'une des causes est ce que l'on appelle "la détérioration des termes de l'échange". Ainsi, a-t-il constaté, en 1964, pour acheter une montre suisse, la Tanzanie devait vendre 7,5 kg de café. Dix ans plus tard, en 1974, elle devait vendre 14,2 kg de café pour acheter la même montre. En d'autres termes : "une montre produite en 3 h de travail en Suisse (de la recherche à la fabrication) vaut 21 h de travail dans les pays pauvres. En d'autres termes également, 1 h de travail dans un pays industrialisé s'échange contre 7 h de travail dans un pays pauvre".

Dans le cas du problème de la surpopulation, on nous rabat les oreilles que l'Afrique est surpeuplée. Or, il n'y a rien de plus faux.

⁸ Rudolph STRAHM, op. cit.

En 2007

1) La population mondiale se présentait ainsi par continent :

Asie	4,03 milliards, soit 60,5 %
Afrique	965 millions, soit 14,0%
Europe	731 millions soit 11,3%
Amérique latine et Caraïbes	572 millions, soit 8,6%
Amérique du Nord	339 millions, soit 5,1%
Océanie	34 millions, soit 0,5%
Total	6.671.000.000

2) Sur 192 États, le nombre d'habitants variait de 15.851 h/km² (Monaco) à 1,8 h/km² (Mongolie). Le premier pays africain est le Rwanda (20^{ème} rang) avec 320 h/km², suivi du Burundi (34^{ème} rang) avec 229 h/km². L'Ouganda (65^{ème} rang) compte 116 h/km² et la RD Congo (147^{ème} rang) 27 h/km². Avec ses scandaleuses richesses minières, ses forêts, ses lacs et ses terres très fertiles, la RD Congo devrait être le pays le plus riche de l'Afrique, voire du monde. On sait ce qu'il en est.

3) Pourcentage et densité par continent

En 1984, le pourcentage de la population était de : Asie : 59% ; Europe : 16% ; Amérique : 14% ; Afrique : 11%.

En 1984, la densité de la population par continent était : Monde : 24 h/km² ; Europe : 89 h/km² ; Asie : 57 h/km² ; Amérique 16 h/km² ; Afrique : 15 h/km²

Comme je l'écrivais en 1988, la surpopulation est donc un mythe⁹ comme cela se constate par le tableau de la consommation des biens de la planète.

Consommation des richesses

Le milliard d'hommes riches :

- Consomme 66% des produits alimentaires du monde
- 70% de l'énergie, 75% des métaux, 85% du bois
- Emploie 90% des crédits de recherche et développement (R&D)
- 80% des dépenses d'éducation
- Consomme 40% de graisses animales
- 400 millions roulent en voiture (14% des émissions de CO₂)
- Dépensent des milliards en régime amaigrissant
- L'argent de poche de tous leurs enfants (1000 F / an aux USA) dépasse le revenu global des 500 millions les plus défavorisés

⁹ Joseph NTAMAHUNGIRO, Le mythe de la surpopulation, in Dialogue, n° 129, juillet-Août, 1988, pp. 27-49.

Par rapport à un habitant du tiers-monde, il utilise :

Acier	Pétrole	Papier	Produits Chimiques	Aluminium
10 fois plus	12 fois plus	15 fois plus	18 fois plus	19 fois plus

Dénoncer les injustices

Une fois identifié les injustices, il faut les dénoncer à la manière des prophètes car ne pas le faire est participer indirectement à cette injustice. Je ne pense pas qu'il y ait une bible sur la manière de la dénonciation. Celle-ci peut prendre des formes variées selon les circonstances, le tout étant d'aboutir à des résultats.

S'organiser pour changer la situation

Dénoncer ne suffit pas. Il faut proposer des alternatives. Ainsi, au Rwanda, dans les années 1980-1993, pour faire face aux arrestations, à l'emprisonnement et au renvoi des enfants de la rue dans les villages, le Bureau Social Urbain de la Caritas avait mis sur pied des services d'encadrement par l'alphabétisation et l'initiation à des métiers. De son côté, la Jeunesse Ouvrière Catholique (JOC), qui avait comme aumônier un prêtre espagnol (Johan CASAS), avait organisé toute la jeunesse sans emploi de Kigali la capitale en divers corps de métiers : tailleurs, restaurateurs, transporteurs, laveurs de voitures, etc. Avec le concours du Bureau International du Travail (BIT), elle avait organisé des "voyages d'études" pour ces "incultes" en Inde et dans d'autres pays pauvres pour voir comment les autres jeunes vivant aussi des situations difficiles s'organisaient pour surmonter les problèmes.

Autre exemple. Au Burundi, l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Économiques (OLUCOME), dont nous avons parlé plus haut, a lancé, le 3 mars 2008, un projet dénommé "Contribution à la bonne gouvernance économique locale". Appuyé par le gouvernement canadien, ce projet vise à combattre la corruption en commençant par les entités locales. Quatre Provinces étaient concernées dans un premier temps : Bujumbura mairie, Ngozi, Muyinga et Makamba.

Créer des solidarités

Au Burundi, les véritables associations qui se réclament de la société civile (il y en a qui ne répondent pas aux critères) ont formé des coalitions pour être plus fortes. On peut signaler notamment le Forum pour le Renforcement de la Société Civile (FORSC), l'Observatoire de l'Action Gouvernementale (OAG). Il en est de même en RD Congo où la société civile s'est structurée par province mais également au niveau national. Elle a mis sur pied la Dynamique de la Société Civile de la RD Congo (DYSOCIV), sorte d'instance nationale appelée à prendre les grandes décisions.

Les associations chrétiennes ont pour leur part créé le RODHECIC : le Réseau des Organisations d'Inspiration Chrétienne de Défense des Droits Humains et d'Éducation Civique en RD Congo. Au niveau de la sous-région, le Burundi, la RD Congo et le Rwanda ont mis sur pied la Ligue des Droits de la Personne dans la Région des Grands Lacs (LDGL), de même que le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique centrale (REDHAC).

Mais le combat doit dépasser aussi les frontières. Ainsi, dans une déclaration invitant à ne pas signer les APE, les organisations de la société civile congolaises "restent solidaires

des autres mouvements, campagnes et actions en Afrique et partout ailleurs dans le monde qui s'opposent au démantèlement des économies du sud"¹⁰.

Conclusion

Comme l'affirme OXFAM, "le manque de nourriture et la famine qui sévissent dans une grande partie de l'Afrique dans cette première décennie du 21^{ème} siècle ne sont pas des phénomènes inévitables et ils ne sont en aucun cas moralement acceptables. Le monde dispose de ressources et de connaissances qui permettent de garantir le droit à l'alimentation, tel qu'inscrit dans les conventions des Nations Unies".

Selon la même organisation, "il n'existe pas de formules-type de politique agricole efficace. Une telle politique devrait être déterminée au cas par cas pour chaque pays par le biais de consultations entre les gouvernements, la société civile, les donateurs et les producteurs agricoles eux-mêmes."¹¹

Le combat pour tenter d'inverser la tendance actuelle n'est pas gagné d'avance et ne sera pas de tout repos. Il faudra beaucoup de patience. Comme l'écrivait feu Mgr André SIBOMANA, "Il faut être patient. Il ne faut pas espérer aboutir tout de suite. Les fruits d'un travail peuvent venir longtemps après le labour".¹²

Par ce mot de la fin, je voudrais rendre un hommage à un prêtre catalan, né en 1941 à Navat, dans la région du Haut Emporda, assassiné au Rwanda en avril 1994. Il s'appelait Joaquim VALMAJO. Il fait partie des victimes pour lesquelles le juge espagnol Fernando Andreu MERELLES a émis en février dernier des mandats d'arrêt à l'encontre de 40 officiers de l'armée rwandaise.

Dans le beau livre intitulé "L'évangile de Quim : Une vie pour le Rwanda" que lui a consacré le Père Armand DUVAL, nous lisons ce passage : "A la veille de mourir, tandis que certains exécutaient leurs plans de mort, QUIM ne songeait qu'à reconstruire, redonner espoir, panser les plaies, relancer la vie, rendre le bonheur à tout un peuple en détresse. Des flots d'encre nauséabonde ont essayé de salir ceux qui, anonymes comme QUIM, ont travaillé ainsi dans l'ombre, au risque de leur vie.

Notre témoignage entend montrer que, tant qu'il y aura des hommes comme lui, rien ne sera définitivement perdu sur cette terre ; il y aura toujours, au cœur de nos enfers, un souffle de fraîcheur, une brise d'espérance. En avril 1994, quand se déchaîna la tourmente, alors que montait la lave bouillonnante de la haine, prête à noyer le Rwanda, QUIM resta au bord du cratère, impavide devant le danger. Il aurait pu en redescendre aux premières fumerolles, aux premiers grondements : il a préféré s'y consumer comme ses frères et sœurs rwandais. Et quand ses bourreaux livrèrent au feu ses restes et dispersèrent ses cendres, ils ignoraient qu'en cet ultime forfait, ils accomplissaient son vœu le plus cher : s'incorporer jusqu'au don de son corps à sa terre d'adoption, au peuple devenu sa famille"¹³.

Je vous souhaite toutes et tous d'être des QUIM.

Joseph NTAMAHUNGIRO

¹⁰ "Déclaration finale de la Société civile de la RD Congo réunie en atelier de réflexion et d'informations au Centre pastoral Liloba", Kinshasa, le 21 mars 2008, 2 p.

¹¹ OXFAM, Les causes de la faim, ...article cité.

¹² André SIBOMANA, Gardons espoir pour le Rwanda, Paris, Reporters Sans Frontières, octobre 1997, p. 229.

¹³ Armand DUVAL, L'Évangile de Quim : Une vie pour le Rwanda, Paris, Médiaspaul, 1998, p. 6-7.

Fondation Père EVERARD

Pour perpétuer la mémoire du Père EVERARD, la Fondation désire encourager et aider les étudiants du Tiers-monde qui ont prouvé par leurs aptitudes intellectuelles et leurs qualités morales qu'ils seront de vrais agents de développement pour leur peuple.

La **Fondation Père EVERARD** pourra retenir pour l'année académique 2008/2009 quelques candidats répondant aux critères suivants :

- 1) Être étudiant au sens strict (visa d'étude ne donnant pas droit à l'aide du CPAS) et ne pas bénéficier d'une bourse d'étude complète.
- 2) Avoir réussi au moins la première année en Belgique dans l'enseignement supérieur afin d'obtenir un premier diplôme.
- 3) N'avoir subi aucun échec dans le cycle d'études en cours.
- 4) Avoir entièrement payé son minerval (preuve de l'école, de l'institut ou de l'université).
- 5) Ne seront pas retenus les étudiants qui sont dans les critères pour une aide au programme ETDI ("Étudiants en difficulté") du CNA (Comité National d'Accueil) ou du SESE.

Le nombre des candidats retenus dépendra des sommes récoltées. Les allocations pourront aller jusqu'à 500 € net par an, que l'étudiant soit marié ou non, sans supplément possible pour frais de santé ou autres. Elles seront suspendues ou réduites en cas d'abandon des études ou d'obtention d'une autre bourse en cours d'année. Elles seront versées en une ou plusieurs tranches à partir du mois de janvier 2009. Elles ne sont données que pour une année seulement.

Éventuellement, si les fonds récoltés le permettent, d'autres aides réduites pourront être accordées à des étudiants méritants, même exceptionnellement en dehors des critères repris ci-dessus.

APPEL AUX DONATEURS

Depuis quelques années, nous constatons que notre appel n'éveille plus guère d'échos. Or les demandes d'aide financière ne cessent de nous parvenir ! La Fondation ne peut donner que ce qu'elle reçoit !

Il y a encore des étudiants démunis en graves difficultés financières pour plusieurs raisons dont le plus souvent ils ne sont pas responsables : situation désastreuse de l'économie du pays d'origine, faillite de l'entreprise familiale, etc.

Ces étudiants ont besoin de nous, sympathisants européens ou frères africains. La Fondation Père EVERARD compte sur vos dons généreux, petits ou grands, pour reconstituer le fonds qui sera intégralement converti en allocations d'études en 2009. Vous pouvez les verser au compte du CACEAC Asbl à Charleroi 000-1178819-75 avec la mention "Fondation Père EVERARD".

*Si vous désirez recevoir une attestation fiscale pour votre don en faveur des étudiants du tiers-monde aidés financièrement par l'Asbl CACEAC (dans les critères de la Fondation ou en dehors), vous pouvez le verser au compte 000-0000041-41 de Caritas Secours International qui soutient notre projet, **avec la mention "CACEAC projet P161"**.*

Très cordial MERCI déjà !

Formulaire à remplir par les candidats à une allocation d'études offerte
par la **Fondation Père EVERARD**
à renvoyer par poste ordinaire au C.A.C.E.A.C., rue Léon Bernus 7, 6000 Charleroi
au plus tard le 1 décembre 2008, la date de la poste faisant foi.

* * *

1. Nom : Prénom(s) ou post-nom(s) :
2. Lieu et date de naissance : Nationalité :
3. État-civil : si marié(e), nom et occupation de l'épouse (x) :
nombre d'enfants à charge :
4. Adresse actuelle en Belgique :
- Téléphone : GSM : e-mail : @
5. Nom et adresse des parents ou du chef de famille au pays d'origine :
6. Profession du père ou du chef de famille : de la mère :
7. Depuis quand séjournez-vous en Belgique ? :
8. Études faites et résultats obtenus (ou emplois remplis) au cours des sept dernières années :
2001/02 :
2002/03 :
2003/04 :
2004/05 :
2005/06 :
2006/07 :
2007/08 :
(joindre attestation des résultats de cette dernière année)
9. Bourses officielles ou privées ou allocations d'études reçues durant ces années :
10. Demandes d'aide introduites cette année auprès de quels organismes :
11. Études en cours en 2008/2009 (année pour laquelle la bourse est demandée ; joindre attestation d'inscription) :
12. Institution d'enseignement, adresse, téléphone :
13. Recommandation écrite du Directeur de la section ou de la Faculté :
14. Autres références (noms, adresses et téléphones) :
15. Indépendamment de l'aide que vous sollicitez ici, de quelles ressources (sûres, probables, incertaines) disposez-vous cette année académique 2008/2009 ? Pour être recevable, votre demande devra **préciser les sommes dont vous disposerez et leur origine**. Une réponse **précise, chiffrée et complète est nécessaire. Il faut établir un vrai budget** (formulaire disponible sur demande).
16. Photocopie recto verso de la carte d'identité.
17. Organisme financier et numéro de compte :

Date et signature

Séminaire "Mobilisation de la Diaspora pour la Reconstruction du Burundi", tenu en Belgique du 23 au 25 mai 2008

NDLR : Du 23 au 25 mai 2008 à Vaalbeek et à Bruxelles en Belgique, la diaspora burundaise de Belgique a organisé une "rencontre européenne de la diaspora burundaise" avec le soutien notamment du Service public fédéral des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement du Royaume de Belgique, du Ministère de la santé, de l'action sociale et de l'égalité des chances de la Région wallonne et avec l'appui de l'Ambassade du Burundi à Bruxelles, de l'Association des Parlementaires européens pour l'Afrique (AWEPA), en collaboration avec les associations Communauté des Burundais de Belgique (C.B.B.) et l'Association pour la Solidarité, la Reconstruction et le Développement de la Région des Grands Lacs (A.S.R.D.).

Résumé et Recommandations.

Contexte

Depuis bientôt une décennie, la question des migrations est devenue une préoccupation majeure à tel point qu'elle occupe les débats politiques des institutions nationales et internationales, des chaires des universités et des centres de recherche.

Ainsi donc, en dates des 14 et 15 Septembre 2006, il avait été organisé un **"Dialogue de Haut Niveau sur les Migrations Internationales et le Développement"**, sous les auspices des Nations Unies. Cette occasion a vu la participation d'au moins 140 pays venus discuter de l'impact mondial des migrations internationales et des interactions mutuellement bénéfiques entre les migrations et le développement, tant au pays d'accueil qu'au pays d'origine.

L'analyse ne s'arrêtait pas là : il s'agissait aussi de mettre l'accent sur comment maximiser les avantages de la migration sur le développement tout en minimisant les éventuels effets contreproductifs, de transformer le *Brain Drain* en *Brain Gain* et ainsi transformer le processus migratoire en une opportunité de part et d'autre, de l'amont à l'aval.

Très vite, le débat a pris de l'ampleur à telle enseigne que le Secrétaire Général de l'ONU propose l'idée d'un Forum Mondial sur la

Migration et le Développement basé sur les recommandations dudit Dialogue. Prenant la balle au bond, la Belgique, soucieuse de provoquer un débat international et d'attirer l'attention sur la cohérence entre les politiques de migrations et de développement, a organisé le tout premier Forum Mondial sur la Migration et le Développement, du 9 au 11 juillet 2007.

Déjà en 2001, lors de la semaine dédiée à la Région des Grands lacs, Monsieur Louis MICHEL, Ministre des Affaires Étrangères de la Belgique à l'époque, avait invité la diaspora à se structurer et s'organiser pour participer à la reconstruction et au développement du Burundi, de la RD Congo et du Rwanda. Il avait assuré vouloir tout mettre en œuvre pour soutenir les actions d'une diaspora organisée.

Le débat lance une dynamique qui change d'approche : alors que naguère les migrants sont l'objet de réflexions, d'études, de séminaires, on se rend compte que ce sont à juste titre des partenaires à part entière. L'innovation nous est aussi venue de l'Union Africaine en 2003¹⁴ voulant faire de sa diaspora une sixième région.

¹⁴ L'implication de la diaspora dans le développement du pays d'origine est un facteur qui a été ajouté au texte initial de l'Acte Constitutif de l'Union Africaine (de Lomé en Juillet 2000) lors du sommet de Maputo de juillet 2003.

Structuration de la diaspora burundaise de Belgique

En ce qui concerne la diaspora burundaise, cette dynamique, qui n'a pas toujours existé autour d'un projet commun, s'est matérialisée depuis 2007. En effet, lors de la "Conférence parlementaire pour la diaspora burundaise" organisée conjointement par le Parlement burundais et AWEPA, le 18 mars 2007, les participants ont recommandé la mise sur pied d'une commission technique mixte composée de délégués de la diaspora et des représentants du Gouvernement du Burundi. Cette commission mixte sera chargée d'étudier et de proposer les voies et les moyens d'une meilleure participation des membres de la diaspora dans les programmes de reconstruction et de développement du Burundi.

L'Ambassade du Burundi à Bruxelles fut chargée d'organiser des consultations au sein de la diaspora et d'organiser l'élection d'un groupe d'experts qui représentera la diaspora au sein de la commission mixte. Cette élection a eu lieu le 28 avril 2007. Au sein de ce groupe, un bureau a été élu pour coordonner les travaux et activités des différentes commissions.

Les travaux des commissions sont nourris par le document "Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté" élaboré par les autorités burundaises avec l'appui de ses principaux partenaires du développement. Pour certaines commissions, nous disposons aussi des politiques sectorielles des ministères techniques et nous continuerons à récolter tous les documents utiles auprès des autorités burundaises et de leurs partenaires.

Organisation du séminaire "Mobilisation de la diaspora pour la reconstruction du Burundi"

Le séminaire qui s'est déroulé du 23 au 25 mai 2008 avait pour but principal de sensibiliser la diaspora à s'impliquer davantage dans la dynamique de

reconstruction et de développement du Burundi. En invitant des délégations de toute l'Europe occidentale et de Russie, nous souhaitons lancer les bases d'un réseau de mobilisation dans les différents pays et l'expérience s'est avérée encourageante pour la suite.

Pour préparer le séminaire, une mission de la diaspora burundaise de Belgique s'est rendue à Bujumbura, du 13 au 20 avril. Elle a rencontré les autorités burundaises et les partenaires du Burundi pour présenter la nouvelle structure et les ambitions du séminaire de mobilisation de la diaspora d'Europe. Les uns et les autres, depuis le Sénat en passant par le Parlement ainsi que les partenaires du Burundi comme le PNUD, la CTB, l'Union Européenne, etc. ont chaleureusement salué l'initiative et promis d'appuyer la diaspora dans sa dynamique.

Le séminaire, qui a réuni plus de 250 personnes venues du Burundi et de 14 pays européens, était structuré autour de trois moments majeurs :

- Une journée de conférences-débats centrées sur le thème de la "Mobilisation de la diaspora pour la reconstruction du Burundi", samedi le 24 mai au Palais d'Egmont. Les exposés étaient agencés autour de deux interventions majeures : les défis de la reconstruction et la question de la justice transitionnelle. Et entre les exposés sur ces derniers sujets, les participants ont entendu les échanges sur les contributions des partenaires du Burundi, dont la Belgique, l'Union Européenne, l'Union Africaine, ACP, Francophonie et MIDA ainsi que sur la thématique du co-développement par un représentant de la région wallonne.

- Une journée de réflexion en ateliers à La Foresta en vue d'élaborer des propositions de pistes d'actions concrètes sur les thématiques suivantes : éducation, santé, agriculture, justice transitionnelle, bonne gouvernance, développement économique et environnement.

Cette journée a commencé par une séance plénière pendant laquelle les participants ont suivi un brillant exposé, un de plus, sur la bonne gouvernance, étant donné qu'il semblait aux organisateurs un thème transversal à tous les secteurs.

- Des animations culturelles et des rencontres informelles en vue de permettre aux participants d'échanger et de se connaître mutuellement. Des animations culturelles proposées par des membres de la diaspora burundaise qui considèrent la dimension culturelle comme un facteur du développement.

Toute cette dynamique a permis de mettre en synergie le gouvernement burundais, le gouvernement belge, le Sénat et le Parlement burundais, les principaux partenaires du Burundi notamment la Belgique, l'Union Européenne, le PNUD, l'AWEPA, ... et la diaspora burundaise.

L'engouement avec lequel les participants ont pris part aux activités est un signe porteur d'espoir pour le Burundi. Les différentes interventions et échanges pendant le séminaire ont permis aux participants de mesurer les pas déjà franchis et les défis qui restent à relever par les Burundais mais également les atouts que les acteurs impliqués (ou potentiels) peuvent utiliser pour mener à bien la consolidation de la paix et la reconstruction du pays.

Recommandations

Tout au long du séminaire, beaucoup de recommandations et propositions de pistes d'action ont été formulées à l'endroit du gouvernement du Burundi, du Royaume de Belgique et des autres partenaires du Burundi ainsi que de la diaspora. Nous en avons relevé quelques-unes que nous estimons principales :

A l'endroit du gouvernement du Burundi, il a été recommandé de :

- Poursuivre et intensifier le processus de paix pour réussir une véritable

consolidation de la paix et la mise en place de la justice transitionnelle

- Mettre en place un cadre permanent de concertation avec la diaspora et un meilleur suivi des actes du séminaire, tout en élaborant les mécanismes pouvant permettre à la diaspora d'apporter sa contribution sans trop de tracasseries administratives (ex : taxes de douane sur les dons envoyés ou du matériel pour des projets)
- Promouvoir, et ce à tous les niveaux de pouvoir, la bonne gouvernance
- Poursuivre et intensifier les réformes économiques et la décentralisation
- Inclure la dimension de la diaspora dans les politiques de développement national, régional et international.

A l'endroit de la Belgique et des partenaires du Burundi en général, il a été recommandé de :

- Renforcer la dynamique amorcée par les autorités burundaises et la diaspora par un soutien dans l'organisation en Belgique et au Burundi de réunions de travail, de débats sur les défis majeurs du Burundi comme la justice transitionnelle, la démobilisation et la consolidation de la paix, la mise en place de la commission vérité et réconciliation, l'organisation des élections de 2010, etc.
- Appuyer les projets émanant des associations de la diaspora au profit de leur pays d'origine, ceci dans l'optique de contribuer à changer l'image de la population vis-à-vis de la diaspora (une diaspora traditionnellement qualifiée, par les gouvernements en place, d'ennemis de la nation)
- Trouver de façon globale de nouvelles pistes d'aide au développement qui soient plus efficaces et adaptées au Burundi, pays fragilisé par une longue période d'instabilité et au sein duquel la reconstruction démocratique, la remise en fonction de services publics dévastés, la relance des politiques aussi élémentaires que la santé et l'éducation

soient mieux et plus rapidement prises en compte et soutenues

- Trouver des moyens financiers supplémentaires pour financer les programmes prioritaires de développement et notamment les infrastructures totalement dévastées, tenant compte du fait que le Burundi est l'un des pays les plus pauvres au monde et proportionnellement celui qui reçoit le moins d'aide au développement par habitant
- Impliquer et associer la diaspora dans les projets menés au Burundi et considérer leur double appartenance comme bénéfique aussi bien pour le pays d'accueil que le pays d'origine
- A la Belgique de considérer tous les mécanismes pouvant être des incitants pour une plus grande contribution de la diaspora burundaise de Belgique, que ce soit par l'exonération d'impôts sur l'argent envoyé au Burundi, le refinancement de l'École Belge de Bujumbura, etc.

A la diaspora burundaise d'Europe, il a été recommandé de :

- Traduire dans les faits sa volonté de s'impliquer directement dans la conception et la mise en œuvre des projets de consolidation de la paix et de reconstruction soutenus par les partenaires du pays
- Se faire l'ambassadeur du Burundi en promouvant les évolutions positives
- Mieux se structurer davantage pour créer des synergies et des réseaux de concertation et d'action efficaces
- Participer activement dans le processus de réconciliation nationale
- Mettre à contribution les connaissances et les expériences acquises dans les universités et les écoles étrangères au service du renforcement des capacités de leur pays d'origine
- Faire siennes les recommandations issues du séminaire, maintenir et renforcer la dynamique engagée avec les autorités burundaises et appuyée par ses principaux partenaires.

Le groupe organisateur : BAMENYEKANYE Emmanuel, GATUGU Joseph, KUBWAYO Félix, MUHIRWA Louise, NTIRUSHWUBWENGE Épimaque, RWANTANGO Eric Bayard, NZEYIMANA Rénovat.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Entre identité, universalité et actualité **Hommage à Aimé CÉSAIRE et à la négritude**

Hospitalisé depuis le mercredi le 8 avril 2008 à Fort-de-France en Martinique, Aimé CÉSAIRE est décédé à 94 ans le matin du jeudi 17 avril 2008 à 12h50. Tout juste après l'annonce de ce décès, la France officielle annonçait la célébration de ses obsèques nationales pour le dimanche 20 avril 2007 à midi à Fort-de-France. Celles-ci ont lieu, la droite française au pouvoir dirigée par le président français Nicolas SARKOZY s'est déplacée avec une forte délégation gouvernementale à Fort-de-France.

L'opposition de centre droit représentée par François BAYROU du Mouvement Démocratique (MODEM), tout comme l'opposition de gauche présente de fait par sa leader informelle, depuis sa défaite aux présidentielles de mai 2007, Ségolène ROYAL, étaient aussi là. Ségolène ROYAL et la ministre française de la culture, Christine ALBANEL, ont même demandé qu'Aimé CÉSAIRE rejoigne le Panthéon à Paris.

Mais qui est cet homme à qui la France rend aujourd'hui de si grands

honneurs posthumes à plus de 6.000 km de la capitale Paris ? Car l'on compte plutôt sur le bout des doigts d'une main le nombre d'écrivains à qui la France a rendu si grand hommage en leur décrétant des obsèques nationales. Un bref regard sur l'histoire de la France contemporaine ne donne à voir que 4 écrivains qui furent ainsi honorés. Alain BEUVE-MÉRY¹⁵ note qu'à la mort de Victor HUGO, le 22 mai 1885, le gouvernement français décrétait des obsèques nationales et l'enterrement au Panthéon de celui qui devenait l'icône de la III^{ème} République française. Paul VALÉRY meurt le 20 juillet 1945. Le gouvernement provisoire de la France, en quête de renaissance à sa sortie de la deuxième guerre mondiale et de l'occupation allemande, choisira les funérailles nationales pour cet académicien. En présence de sa veuve, sur la place du Trocadéro, le général Charles de GAULLE et les hauts responsables de l'État français renaissant lui rendirent hommage. En 1954 c'est au tour de la mémoire de l'écrivain COLETTE, décédée le 3 août, d'être honorée par des obsèques nationales dans la cour d'honneur du Palais Royal et enfin, Aimé CÉSAIRE qui vient de faire l'objet de ces honneurs nationaux.

Qui est alors cet Aimé CÉSAIRE aujourd'hui célébré par la V^{ème} République et notamment par le régime de Nicolas SARKOZY ? Vu ses mérites, a-t-il toujours bénéficié d'autant d'honneurs de son vivant, de la part de qui et pourquoi ? Quelle fut sa pensée et sa portée et comment en situer l'actualité ou au contraire l'archaïsme ? Pour la postérité, quelle est son oeuvre ? Aimé CÉSAIRE naquit le 26 juin 1913 à Basse-Pointe (Martinique). Son père est contrôleur des contributions et sa mère est alors couturière. Son grand-père fut aussi le premier enseignant nègre de la Martinique, *nègre*, un mot d'où partira plus tard sa riche oeuvre poétique et philosophico-politique. Boursier, le jeune CÉSAIRE entrera au Lycée Victor-

¹⁵ Alain BEUVE-MÉRY, Obsèques nationales, hommages rares pour les écrivains, Le Monde, n° 1968, samedi 19 avril 2008, p. 10.

Schoelcher de Fort-de-France. Interrogé sur cette période, Aimé CÉSAIRE soulignera non seulement la curiosité que lui et ses amis avaient pour la France et Paris, mais aussi l'amour qu'ils ressentaient pour tout ce qui leur tombait dans les mains en termes de lecture (journaux, livres), pour les langues, grecque ou latine, dont les mots trouvés dans les textes lus étaient vite reconnus en créole¹⁶.

En 1931, Aimé CÉSAIRE prend le bateau pour une traversée de 8 jours vers la France où il entre au Lycée Louis-le-Grand. Le premier camarade qu'il s'y fait dans les couloirs est le Sénégalais Léopold SÉDAR SENGHOR, comme lui un Nègre, un mot dont il n'a encore qu'une idée vague. Ils entreront ensemble à l'École normale supérieure avec un certain Georges POMPIDOU, futur premier ministre puis président français à la fin des années 1960. Aimé CÉSAIRE et Léopold SÉDAR SENGHOR fréquentent les surréalistes. Par divers tracts, ceux-ci avaient dénoncé l'exposition coloniale de Vincennes de 1931 et dénoncé le racisme et l'oppression dont étaient victimes les peuples sous tutelle, peuples envers lesquels ils exprimaient leur solidarité¹⁷. Cette fréquentation conduit CÉSAIRE, SENGHOR et le Guyanais Léon GONTRAN DAMAS, élégant danseur de jazz, à la conception de l'idée de "négritude". Sa maturation prend certainement corps en 1934 quand CÉSAIRE, SÉDAR SENGHOR et DAMAS fondent le journal *l'Étudiant noir* qui succède à *l'Étudiant martiniquais*. Ce dernier était alors un journal corporatiste de l'Association des étudiants martiniquais qu'Aimé CÉSAIRE présidera par la suite.

L'Étudiant noir devient le porte-voix du monumental travail culturel de

¹⁶ Francis MARMANDE, Aimé CÉSAIRE, Le Monde, n° 19668, samedi 19 avril 2008, p. 22.

¹⁷ lire la lettre ouverte à Paul CLAUDEL, ambassadeur de France, in : Maurice NADEAU, Histoire du surréalisme, Paris, Seuil, 1970 (1ère édition en 1964), p. 80.

mémoire qui, à travers l'identité nègre, s'oppose à l'idéologie raciale (et raciste) et à l'idéologie coloniale alors dominantes. Rappelant l'origine et le sens du concept d'identité nègre et la perception du monde qui lui permit de l'élaborer, Aimé CÉSAIRE dira plus tard : "Ce qui m'intéressait, c'était l'identité nègre. Toi le Sénégalais, toi le Guyanais, qu'est-ce que nous avons en commun ? Pas la question de la langue, mais la question nègre (...). Je n'ai jamais voulu faire du français une doctrine. Il y avait surtout des anglophones et des Américains, avec une littérature nègre, LANGSTON Hughes, Richard WRIGHT, *and so on* ; c'était pour nous, Nègres et francophones, une révélation. Les premiers qui ont posé les bases pour nous, c'étaient les Nègres américains"¹⁸.

On le comprend bien, à l'origine de la négritude, il y a d'une part la prise de conscience de l'origine africaine pour tous les Noirs qu'ils soient en Afrique ou qu'ils soient en diaspora où ils ont été amenés, déportés par la traite négrière atlantique et, d'autre part, la dénonciation et la révolte y compris politiques contre la condition d'oppression qui leur est faite depuis 500 ans dans les contextes successifs de la traite négrière, de la colonisation, puis de l'impérialisme (et j'ajouterais même, aujourd'hui, dans le contexte du nouvel impérialisme post-guerre froide). "La négritude césairienne, c'est donc la reconnaissance du Noir comme homme dans toute sa dignité. Cette reconnaissance permettrait alors une relation à l'autre dans toute son exigence d'authenticité. Et si la révolte est présente dans cette Négritude-là, c'est parce qu'existe encore cet abus de l'Europe à vouloir totaliser l'Histoire à son profit"¹⁹.

A l'époque, le colonialisme européen et le racisme qui le sous-tend n'étaient-ils pas à leur apogée en Europe dans ses relations avec le monde non occidental ? La suprématie raciste n'était-

elle pas en train d'y voir le jour avec l'émergence du nazisme en Allemagne ? Le débat de la négritude naissante, qui ne semble d'ailleurs pas totalement dépassé aujourd'hui, avait un enjeu crucial. "Il importe, tout d'abord, de déployer une histoire nouvelle qui rétablisse la vérité sur la respectabilité de l'Afrique en tant qu'espace référent. Il convient, d'autre part, par l'exaltation de ces "vertus immaculées", de faire la preuve que cette histoire ne dépend pas d'une autorité civilisatrice extérieure qui imprimerait sa marque à un continent attardé. Il s'agit, enfin, de contre-attaquer sur le thème de l'histoire des civilisations, ce que fera CÉSAIRE dans son *Discours sur le colonialisme*, en établissant que la barbarie n'était pas du côté des Africains, mais celui du colonialisme" notent Gilles FERRÉOL et Guy JUCQUOIS²⁰.

Après son agrégation en lettres, Aimé CÉSAIRE rentrera avec sa femme, Suzanne ROUSSI, dans sa Martinique natale où il enseignera au lycée Schoelcher de Fort-de-France. Parmi ses élèves, un certain Frantz FANON (qui sera aussi l'un des ses dignes héritiers de pensée, du moins celle de la non-complaisance intellectuelle et aussi politique vis-à-vis du colonialisme et de l'impérialisme). Ce retour est scellé en 1939 dans la publication du livre poétique *Cahier d'un retour au pays natal* qui restera à tout jamais comme une oeuvre fondatrice et de la négritude et de l'abondante oeuvre littéraire d'Aimé CÉSAIRE, oeuvre littéraire que nous présenterons in extenso à la fin de cet article. C'est ce recueil, qui le premier, contribuera à infuser la littérature noire dans les programmes scolaires des pays africains dès leur indépendance.

En 1941, le couple CÉSAIRE, René MÉNIL, Georges GRATIANT et d'autres fondent la revue *Tropiques*. Mais c'est déjà la deuxième guerre mondiale qui voit les États-Unis décider un blocus de la

¹⁸ Francis MARMANDE, op. cit.

¹⁹ "Négritude", in : Gilles FERRÉOL et Guy JUCQUOIS, (dir.), Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles, Paris, Armand Colin, 2003, p. 251-255.

²⁰ Idem, p. 253.

Martinique pour contrer le régime français de Vichy qui s'est allié à l'Allemagne nazie d'Adolf HITLER. André BRETON passera en Martinique (il publie *Martinique, charmeuse de serpents*), publie Aimé CÉSAIRE dans la revue *Fontaine*, dirigée par Max-Pol FOUCHET, et qualifie CÉSAIRE de "Nègre fondamental". Il ne s'était pas trompé.

De l'homme de lettres brillant au dirigeant politique éclairé

Avec la libération de la France en 1945, Aimé CÉSAIRE entrera malgré lui en politique. Sollicité par les communistes locaux pour diriger leur liste aux élections municipales, Aimé CÉSAIRE accepte sans trop le vouloir. Il les conduit au triomphe, se faisant élire au passage et envoyer au Palais-Bourbon comme député de la Martinique. Commence alors une longue carrière politique de maire de Fort-de-France durant 56 ans et de député pendant 48 ans de 1945 à 1993. C'est à ce dernier titre que dès 1946, Aimé CÉSAIRE rejetant l'assimilation, "cette grande illusion", sera rapporteur de la loi de départementalisation qui s'appliquera aux quatre vieilles colonies françaises (La Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et la Guyane). Elles deviendront des départements d'outre-mer (DOM). Elles ne suivront pas la voie des indépendances que prirent progressivement d'autres colonies françaises d'Afrique ou d'Asie. C'est à l'époque aussi qu'avec Alioune DIOP, il crée la revue *Présence africaine*.

Toute la carrière politique d'Aimé CÉSAIRE sera consacrée à sa Martinique natale. En 1956, l'invasion soviétique de la Hongrie, qu'il condamne, l'amène à quitter avec fracas le Parti communiste. Il créera alors le Parti progressiste martiniquais (PPM) qui sera sur l'île la seule opposition résolue à la droite gaulliste, opposition qui devra parfois compter ses morts dans une Martinique qu'Aimé CÉSAIRE veut absolument transformer. Il témoignera plus tard à propos de Fort-de-France, "D'un bidonville, faire une ville et d'une ville une cité, c'est-à-dire une communauté de

citoyens libres"²¹. Ceci passera par son action pour la ville, le logement social, l'urbanisme et la politique culturelle. Sa volonté de garder toujours le cap et de tenir ses engagements lui vaudra, de la part de ses détracteurs, des critiques d'autoritarisme, voire de népotisme. Mais Aimé CÉSAIRE serait-il si vénéré de son vivant par la majorité des Martiniquais s'il était vraiment autoritaire et népotiste ?

Aimé CÉSAIRE s'est retiré de la vie politique en 2001 devenant, à l'instar de Nelson MANDELA en Afrique du Sud, un véritable monument vivant qu'il fallait visiter. Quelle personnalité française de passage à la Martinique ne sacrifiait-elle pas au rituel de la réception sollicitée au patriarche spirituel de l'île ? Les clivages politiques locaux ne s'effaçaient-ils pas devant cet homme à qui la Martinique doit beaucoup et dont le nom a été donné en janvier 2007 à l'aéroport international de Fort-de-France ? Icône certes, mais surtout référence morale, homme de convictions, fervent anticolonialiste, Aimé CÉSAIRE le restera toujours. En décembre 2005, n'a-t-il pas refusé de recevoir à Fort-de-France, Nicolas SARKOZY, alors ministre français de l'Intérieur et président du parti majoritaire de droite UMP (Union pour la Majorité Populaire), parce que sa majorité parlementaire faisait voter une loi très décriée qui imposait alors que soient enseignés dans les écoles françaises les prétendus "aspects positifs de la colonisation" ? C'est ici que l'on peut se demander quelle a été l'influence de ce chantre de la négritude.

Célébré ou critiqué dans le monde entier, mais ignoré en France métropolitaine

Soulignons d'abord que l'oeuvre littéraire césairienne ne peut être réduite à la seule poésie. Au contraire, cette oeuvre est aussi socio-historique ici et politico-philosophique là-bas. Cette complexité

²¹ Patrice LOUIS, Un monument de l'histoire martiniquaise, in : Le Monde n° 19668, samedi 19 avril 2008, p.22.

n'est pas sans expliquer peut-être l'influence que l'œuvre césairienne a eue dans le monde ces cinquante dernières années. Une génération d'écrivains africains, caribéens, noirs américains, brésiliens, vénézuéliens, colombiens, péruviens, pour ne citer qu'eux, ont affirmé désormais la personnalité de l'homme noir dans leurs écrits. Cette affirmation, on le voit, s'exprime désormais dans des pays américains où le Noir était minoritaire, y compris démographiquement, et où il était la victime de toutes les discriminations racistes.

Gilles FERRÉOL et Guy JUCHOIRS nous apprennent ainsi qu'un romancier comme Romulus GALLEGOS ou un poète comme Juan PABLO SOHO mettront en relief le rôle du Noir dans la société vénézuélienne, de même, au Pérou, le poète et essayiste Nicodème SANA CRUZ sera le chantre de la culture afropéruvienne et de la négritude ; sa contribution à la rencontre de Dakar consacrée en 1974 au thème "Négritude et Amérique latine" sera très remarquée. Au Brésil, Mario DE ANDRADE sera le précurseur des chorégraphes et des pièces de théâtres revendicatives affirmant les valeurs nègres, non sans susciter de vifs débats, particulièrement après les thèses de Paulo FREIRE sur l'afro-brasilianité. C'est suite à cela que le chanteur Gilberto GIL invitera les Noirs brésiliens à mettre à profit leur négritude pour lutter contre l'oppression. En même temps, la poésie marquée par l'éthnicité chantera l'Afrique en mère lointaine avec le poète Oswaldo de CAMARGO, à l'instar des poètes de la ville de Bahïa.

Dans les Caraïbes, citons ainsi Luis PALÈS MATOS, avec ses poèmes nègres, à Puerto-Rico, alors qu'à Cuba, les travaux de Fernando ORTIZ et Lydia CABRERA prolongent la problématique. Un auteur comme Nicolas GUILLÉN exprimera une négritude ne contredisant pas le paradigme du métissage. GUILLÉN a découvert à Paris, dans les années 1950, la revue *Présence africaine* dont les premiers numéros sortirent en 1947, et

ceci avec Michel LEIRIS, André GIDE, Jean-Paul SARTRE, Marcel GRIAULE, Théodore MONOD, Emmanuel MOUNIER, Pierre NAVILLE, etc. Ces intellectuels français soutenaient globalement la négritude, d'une part comme mouvement qui réhabilitait des valeurs nègres contre l'oppression et de l'autre, comme un soutien à une notion et à un mouvement réhabilitant des valeurs nègres contre l'eurocentrisme.

Présence africaine permettra à plusieurs générations noires de pousser le "grand cri nègre" pour ébranler "les bases du monde", mais aussi de pousser à penser le monde comme s'agrandissant par la reconnaissance de la grandeur de chacune de ses cultures. L'influence mondiale d'Aimé CÉSAIRE s'apprécie aussi mieux avec les débats sur l'ethnocentrisme que fustigeait la négritude, et avec l'inscription de cette dernière dans l'Universel et dans le développement de l'histoire²², que susciterent très tôt ses écrits. C'est dans cette perspective que, par exemple, Frantz FANON²³ critiquera fortement l'idéologie de la négritude. Idéologie de la négritude, qui, selon le Béninois Stanilas ADOTEVI, pouvait être issue de la négritude de l'ethnologie et exprimer plutôt le néo-colonialisme²⁴.

Ces critiques, voire ces réserves, visent souvent en réalité la négritude de Senghor considérée comme moins tranchée. D'autant plus que ce poète et président sénégalais confesse dans *Hosties noires* sa "... grande faiblesse pour la France"²⁵. Cependant quoi que devienne la notion de négritude, Aimé CÉSAIRE n'a-t-il pas rappelé plus tard qu'elle a été

²² Lire à ce propos le texte "Orphée noir" de Jean-Paul SARTRE dans "L'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache" (Paris, PUF, 1947, p. IX-XLIV) de Léopold SÉDAR SENGHOR.

²³ Frantz FANON, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Le Seuil, 1971 (1^{ère} éd : 1952), p.184-186.

²⁴ Stanilas SPERO ADOTEVI, *Négritude et négrologues*, Paris, UGE, 1972, p. 207.

²⁵ Léopold SÉDAR SENGHOR, *Poèmes*, Paris, Seuil, 1984 (1^{ère} éd : 1964), p. 91.

un moment historique nécessaire dont la valeur était une sorte de catharsis désaliénante ?

Lu et étudié dans le monde, Aimé CÉSAIRE n'a pourtant pas été prophète en France métropolitaine. Son oeuvre - comme ses Antilles natales - y est restée ignorée ! Elle (surtout le *Cahier d'un retour au pays natal*) n'a commencé à être enseignée que très tardivement à l'école publique française. Cette oeuvre abondante et originale ne lui a pas valu l'entrée à l'Académie française, contrairement à son ancien condisciple le Sénégalais Léopold SÉDAR SENGHOR avec lequel il avait inventé l'idée et la philosophie de la négritude. C'est vrai que les deux n'évolueront pas dans la même négritude. Le festival d'Avignon n'a rendu hommage à Aimé CÉSAIRE qu'en été 1996 en présentant sa pièce de théâtre *La tragédie du roi Christophe* : 25 comédiens noirs montaient alors sur scène dans la cour d'honneur du Palais des papes, une première dans l'histoire dudit festival.

Au vu de l'indifférence dont l'oeuvre d'Aimé CÉSAIRE fut l'objet de la part d'une France qui visiblement n'avait pas encore réglé ses comptes avec son passé esclavagiste et colonialo-impérialiste, on se tromperait à peine en concluant que les éloges français dont il fut l'objet à sa mort n'étaient que de circonstance. Dans sa première réaction à la mort d'Aimé CÉSAIRE, le président français Nicolas SARKOZY ne parla-t-il pas d'un poète martiniquais et francophone (et non pas d'abord français ?) "symbole d'espoir pour tous les peuples opprimés" ? Cette reconnaissance difficile de l'oeuvre césairienne comme patrimoine français expliquerait pourquoi parmi les dizaines de télévisions françaises, seules deux (France 3 et Trace) organisèrent chacune une émission spéciale sur Aimé CÉSAIRE.

Ses funérailles à Fort-de-France, où assistaient pourtant le président français Nicolas SARKOZY et une forte délégation gouvernementale, ne furent pas

transmises en direct, même pas sur les télévisions publiques, lesquelles ne se gênent pourtant pas à diffuser des heures d'émissions vulgaires ou sans véritables contenus, juste pour servir des motifs commerciaux ! Aimé CÉSAIRE disparu, comment penser l'avenir de la négritude ?

L'actualité de la négritude.

A la première conférence planétaire des peuples noirs de la diaspora, conférence organisée en hommage à Aimé CÉSAIRE au Florida International University aux États-Unis, Aimé CÉSAIRE publia le message "Négritude, Ethnicity et Culture afro aux Amériques"²⁶. Aimé CÉSAIRE y commence par rappeler ce qui a été à l'origine du mouvement de la négritude : la réflexion sur le sort de l'homme noir dans le monde moderne. Il montre ensuite comment, en même temps, la négritude n'est pas essentiellement de l'ordre du biologique, mais fait référence " ...très profondément à une somme d'expériences vécues qui ont fini par définir et caractériser une des formes de l'humanité destinée telle que l'histoire l'a faite : c'est une des formes historiques de la condition faite à l'homme".

Ceux (en Afrique et aux Amériques) dont la négritude se voulait être l'expression, avaient en commun de constituer une communauté d'oppression subie, une communauté d'exclusion imposée, une communauté de discrimination. Mais aussi une communauté de résistance continue, de lutte opiniâtre pour la liberté, et d'indomptable espérance. Sans être une métaphysique ni une prétentieuse conception du monde, la négritude était pour lui "... une manière de vivre l'histoire dans l'histoire : l'histoire d'une communauté dont l'expérience apparaît, à vrai dire singulière, avec ses déportations de populations, ses transferts d'hommes

²⁶ Aimé CÉSAIRE, Discours sur le colonialisme, suivi de Discours sur la négritude, Paris, Présence africaine, 2004, p. 79-92.

d'un continent à l'autre, les souvenirs de croyances lointaines, ses débris de cultures assassinées (...). La négritude résulte d'une attitude active et offensive de l'esprit. Elle est sursaut, et sursaut de dignité. Elle est le refus, je veux dire de l'oppression. Elle est combat, c'est à dire combat contre l'inégalité. Elle est aussi révolte (...) contre ce que j'appellerai le réductionnisme européen. Je veux parler de ce système de pensée ou plutôt de l'instinctive tendance d'une civilisation éminente et prestigieuse à abuser de son prestige même pour faire le vide autour d'elle en ramenant abusivement la notion d'universel, chère à Léopold SÉDAR SENGHOR, à ses propres dimensions, autrement dit, à penser l'universel à partir de ses seuls postulats et à travers ses catégories propres".

Recherche de l'identité de soi, affirmation de son droit à la différence, sommation faite à tous au respect de sa personnalité, de sa communauté, la négritude était fondatrice d'identité, identité qu'il pensait dans une vision non carcérale et non "... archaïsante dévoreuse de soi-même, mais dévorante du monde, c'est-à-dire faisant main basse sur tout le présent pour mieux réévaluer le passé et, plus encore, pour préparer le futur". Un outil pour construire l'Universel, qui n'est possible non par la négation de notre singularité mais par son approfondissement. En ce début du XX^{ème} siècle, le monde se retrouve confronté au défi du vivre ensemble.

L'on assiste aux manipulations en chocs des civilisations et défis de dialogue des cultures, aux nouvelles tentations impériales de certaines grandes puissances d'imposer une gestion unilatérale du monde par le canon (occupation américano-britannique de l'Irak, occupation occidentale de l'Afghanistan sous couvert de lutte contre le terrorisme, guerres pour le contrôle des gisements des minerais stratégiques et énergétiques en RD Congo, au Tchad et au Soudan, en Irak, etc.) ; l'on assiste à l'exacerbation impunie hélas, même dans les pays dits démocratiques, du racisme, de l'antisémitisme, de l'islamophobie, de la

négrophobie. Bref, l'on assiste au retour de la culture du mépris et de la criminalisation de l'Autre.

L'on se souvient qu'en novembre 2005, quand les émeutes juvéniles embrasèrent les banlieues parisiennes (lieux de forte exclusion et ghettoïsation sociale et parfois ethnique), le ministre de l'Intérieur d'alors, Nicolas SARKOZY, et ses soutiens intellectuels n'y virent que des violences de "... jeunes noirs et arabes.. " qui seraient – paraît-il – "...ceux qui foutaient la merde en France". Pourtant les images montrées par les télévisions françaises montraient de jeunes émeutiers de toutes les couleurs de peau qui dénonçaient l'exclusion sociale dont ils étaient l'objet, y compris en fonction de leurs origines résidentielles.

Lors de son scandaleux et insultant discours raciste contre l'Afrique et les Africains à l'Université Cheik Anta Diop de Dakar le 26 juillet 2007, auquel heureusement une bonne brochette d'intellectuels africains a eu la promptitude de répondre adéquatement²⁷, Nicolas SARKOZY n'ajoutera-t-il pas encore que ceux qui n'aimeraient pas la France et à qui la France ne devrait rien ne seraient pas obligés de rester en France mais de quitter son territoire ? L'on s'étonnait que le chef de l'État français oubliât que la plupart des jeunes noirs "africains", dont il parlait, étaient ses compatriotes. Car la plupart d'entre eux étaient nés et avaient grandi en France et en avaient, comme lui, la nationalité. Oubliait-il aussi que la France devait quelque chose, ne serait-ce que la simple reconnaissance, à leurs parents qui furent importés par la France comme travailleurs inférieurs dans les années 1960-70 et qu'à ce titre ils ont contribué à la production de sa richesse économique ?

En décembre 2006, l'ancien conseiller fédéral suisse Christophe BLOCHER, connu pour ses positions politiques xénophobes voire racistes,

²⁷ Makhily GASSAMA (sous la direction de), L'Afrique répond à SARKOZY. Contre le discours de Dakar, Paris, Philippe Rey.

s'était livré, lui aussi, à l'insulte des Africains qu'il traita tous de paresseux. Énoncés dans un cadre fermé, ses propos insultants et diffamants ne furent connus que grâce au courage du député suisse Andréas GROSS qui, choqué, en parlera aux médias. Ce qui contraindra Christophe BLOCHER à essayer de se dédire sans convaincre. Quand on sait qu'en Suisse aussi, tout comme en France, les personnes d'origine africaine ou noire sont les plus discriminées sur tous les plans sur le marché de l'emploi, l'insulte de Christophe BLOCHER sonnait comme un appel de plus aux employeurs suisses pour discriminer davantage ces personnes à cause de leur faciès.

L'étranger est ainsi, ici et là, vite érigé en bouc émissaire de maux dont souffrent nos sociétés. À l'heure où j'écris ces lignes, en Afrique du Sud par exemple des Sud-Africains noirs des bidonvilles de Johannesburg et de Durban se livrent depuis le 11 mai 2008 à une chasse xénophobe contre les étrangers africains sous prétexte que ceux-ci prendraient leur travail de misère (qu'ils n'ont déjà pas). Les escadrons spontanés de la mort armés de machettes et autres marteaux (comme au Rwanda en avril 1994 ou au Kenya en janvier 2008) ont ciblé particulièrement les Zimbabwéens et les Mozambicains, mais aussi des Congolais. Plus de 28 000 rescapés de ces émeutes xénophobes de ces derniers jours se sont réfugiés aux abords des postes de police à la recherche d'une protection, alors que l'on compte 40 morts officiels à Johannesburg. Dans le jardin d'un poste de police de Johannesburg s'entassaient ainsi 1800 Congolais. C'est une attaque, le samedi 17 mai 2008, au cours de laquelle des Congolaises auraient été violées, qui a semé la panique²⁸. On comprend difficilement l'amnésie et le manque de solidarité actuelle de ces quelques Sud-Africains qui oublient que leur pays n'a été libéré de l'Apartheid que grâce aux sacrifices et soutiens d'autres pays africains, notamment des pays dits de la

ligne de front parmi lesquels les voisins directs, le Zimbabwe du Président MUGABE et le Mozambique de Samora MACHEL.

Devant ces maux planétaires, les armes intellectuelles, les idéaux et les objectifs de dignité que la négritude nous a légués sont d'une brillante actualité et utiles pour agir et conquérir dans le dialogue et le respect " ... une nouvelle et plus large fraternité", pour un meilleur vivre-ensemble tant au sein des sociétés qu'entre nations différentes. Ces armes intellectuelles, idéaux et objectifs de liberté, d'autres dignes Africains d'Afrique ou des diasporas les ont aussi affirmés dans leurs discours et par leurs actions à leurs époques, qu'ils s'appellent Nelson MANDELA, Oliver THAMBO, Giovan MBEKI, Patrice LUMUMBA, Joseph KI-ZERBO, Frantz FANON, Malcolm X, Martin Luther KING, Mohammed ALI, SÉKOU TOURÉ, KWAME NKRUMAH, HAILÉ SÉLASSIÉ, Julius NYERERE, Jomo KENYATTA, Félix MOUMIÉ, Amilcar CABRAL, Thomas SANKARA, Samora MACHEL, MOBUTU Sese Seko, Ben BELLA, Gamal Abdel NASSER, Mouamar El KHADAFFI, AZIKIWE, RAY Charles, James BROWN, Roi HASSAN II, etc. Listons maintenant l'oeuvre de CÉSAIRE et celle qui a été écrite sur celle-ci, en reprenant la bibliographie faite par Françoise Vergès en 2005²⁹. (...)

L'oeuvre de CÉSAIRE et sur CÉSAIRE

Oeuvre de CÉSAIRE.

- Oeuvre complète, 1. Poèmes, 2. Théâtre, 3. Oeuvre historique et poétique, Fort de France, Desormeaux, 1976.

Essais

- Discours sur le colonialisme, Paris, Présence africaine, 1955.

²⁸ "Les étrangers boucs émissaires", Le Courrier, n° 117, 141^{ème} année, vendredi 23 mai 2008, Genève, p. 8.

²⁹ Aimé CÉSAIRE, Nègre je suis, Nègre je reste (entretiens avec Françoise VERGÈS), Paris, Albin Michel.

- Toussaint Louverture. La Révolution française et le problème colonial, Paris, Présence africaine, 1961-1962.
- Victor Schoelcher et l'abolition de l'esclavage, Lectoure, Editions Le Capucin, 2004 (réédition de l'ouvrage Esclavage et colonisation, Paris, PUF, 1948).

Poésie

- Cahier d'un retour au pays natal, Paris, Présence africaine, 1939, 1960.
- Soleil cou coupé, Paris, Edition K, 1948.
- Corps perdu (gravures de Pablo Picasso), Paris, Édition Fragrance, 1950.
- Cadastre, Paris, Seuil, 1961.
- Les armes miraculeuses, Paris, Gallimard, 1970.
- Moi Laminaire, Paris, Seuil, 1982.
- La Poésie, Paris, Seuil, 1994.

Théâtre

- Et les chiens se taisaient, Paris, Présence africaine, 1958, 1997.
- La Tragédie du roi Christophe, Paris, Présence africaine, 1963, 1993.
- Une Tempête, d'après La Tempête de Shakespeare : adaptation pour un théâtre nègre, Paris, Seuil, 1969, 1997.
- Une saison au Congo, Paris, Seuil, 1966, 2001.

Enregistrement audio

- Aimé CÉSAIRE, Paris, Hatier, "Les Voix de l'écriture", 1994.

Sur Aimé CÉSAIRE

- ARNOLD A. James, Modernism and Négritude : the Poetry and Poetics of Aimé CÉSAIRE, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1981.
- CAILLER Bernadette, Proposition poétique : une lecture de l'oeuvre d'Aimé CÉSAIRE, Sherbrooke (Québec), Naaman, 1976 ; Paris, Nouvelles du Sud, 2000.

- CARPENTIER Gilles, Scandale de bronze : une lettre à Aimé CÉSAIRE, Paris, Seuil, 1994.

- CONFIANT Raphaël, Aimé CÉSAIRE. Une traversée paradoxale du siècle, Paris, Stock, 1994.

- DELAS Daniel, Portrait littéraire, Paris, Hachette, 1991.

- FRUTKIN Susan, Aimé CÉSAIRE. Black Between Worlds, Coral Gables (Floride), University of Miami, 1973.

- HALE Thomas, A., Les écrits d'Aimé CÉSAIRE. Bibliographie commentée, in Études françaises, t. XIV, n° 3-4, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 1978.

- HENANE René, Aimé CÉSAIRE, Le chant blessé : biologie et poétique, Paris, Jean-Michel Place, 2000.

- HOUNTODJI Victor M., Le Cahier d'Aimé CÉSAIRE. Éléments littéraires et facteurs de révolution, Paris, L'Harmattan, 1993.

- IRELE Abiola (éd.), Introduction, commentaires et notes en anglais de l'édition en français de Cahier d'un retour au pays natal, Columbus, Ohio State University Press, 2000.

- KESTELLOTT Lilyan, Aimé CÉSAIRE, Paris, Seghers, 1979.

- KUBAYANDA Josaaphat Bekunuru, The Poet's Africa. Africaness in the Poetry of Nicolas Guillén and Aimé CÉSAIRE, New-York, Greenwood Press, 1990.

- LEINER Jacqueline, Aimé CÉSAIRE : terreau primordial, Tübingen, G. Narr, 1993.

- LEBRUN Annie, Pour Aimé CÉSAIRE, Paris, Jean-Michel, 1994.

- LOUIS Patrice, Aimé CÉSAIRE. Rencontre avec un nègre fondamental, Paris, Arléa, 2004.

- MBOM Clément, Le théâtre d'Aimé CÉSAIRE ou La primauté de l'universalité humaine, Paris, Nathan, 1979.

- MOUTOUSSAMY Ernest, Aimé CÉSAIRE : député à l'Assemblée nationale, 1945-1993, Paris, L'Harmattan, 1993.
- NGAL Georges, Aimé CÉSAIRE, Un homme à la recherche d'une patrie, Paris, Présence africaine, 1994.
- NNE ONYEOZIRI Gloria, La parole poétique d'Aimé CÉSAIRE : essai de sémantique littéraire, Paris, L'Harmattan, 1992.
- OWUSU-SARPONG Albert, Le temps historique dans l'oeuvre théâtrale d'Aimé CÉSAIRE, Sherbrooke (Québec), Namaan, 1986 ; Paris, L'Harmattan, 2002.
- PALLISTER Janis L., Aimé CÉSAIRE, New York, Twayne Publishers-Maxwell Macmillan International, 1991.
- RÉJOUIS Rose-Myriam, Veillées pour les mots. Aimé CÉSAIRE, Patrick Chamoiseau et Maryse Condé, Paris, Karthala, 2005.
- RUHE Ernstpeter, Aimé CÉSAIRE et Janheinz Jahn. Les débuts du théâtre césairien. La nouvelle version de Et les chiens se taisaient, Würzburg, Königshausen & Neumann, 1990.
- SCHARFMAN Ronnie Leah, Engagement and the Language of the Subject in Poetry of Aimé CÉSAIRE, Gainesville, University of Florida Press, 1987.
- SONGOLO ALIKO, Aimé CÉSAIRE : Une poétique de la découverte, Paris, L'Harmattan, 1995.
- TOUMSON Roger et Henry-Valmore, Simonne, Aimé CÉSAIRE, le nègre inconsolé, Paris, Syros.
- TOWA Marcien, Poésie de la négritude : approche structuraliste, Sherbrooke (Québec), Naaman, 1983.

Ouvrages collectifs

- TSHITENGE LUBABU Muitibile K. (éd.), CÉSAIRE et Nous. Une rencontre entre l'Afrique et les Amériques au XXI^e siècle, Bamako, Cauris Editions, 2004.
- Centre césairien d'études et de recherches, Aimé CÉSAIRE. Une pensée pour le XXI^eme, Paris, Présence africaine, 2003.
- Aimé CÉSAIRE ou l'Athantor d'un alchimiste : Actes du premier colloque international sur l'oeuvre littéraire d'Aimé CÉSAIRE, Paris, 21-23 novembre 1985, Paris, Editions caribéennes, 1987.
- Aimé CÉSAIRE, numéro spécial d'Europe (no 832-833), septembre 1998.
- CÉSAIRE 70, Travaux réunis et présentés par Mbwil a Mpaang Ngal et Martin Steins, Paris, Silex, 2004.
- LEINER Jacqueline (éd.), Soleil éclaté : Mélanges offerts à Aimé CÉSAIRE à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, Tübingen, G.Narr, 1985.
- THÉBIA-MELSAN, Annick et Lamoureux, Gérard (éd.), Aimé CÉSAIRE, pour regarder le siècle en face, Paris, Maisonneuve et Larose, 2000.
- TOUMSON Roger et LEINER Jacqueline (éd.), Aimé CÉSAIRE, du singulier à l'universel (Actes du colloque international de Fort-de-France, 28-30 juin 1993), numéro spécial d'Oeuvres et Critiques, 19.2 (1994).

Films

- Aimé CÉSAIRE, un homme, une terre, documentaire réalisé par Sarah Maldoror, écrit par Michel Leiris, CNRS, « les amphes de la cinquième », 1976.
- Aimé CÉSAIRE, une voix pour l'histoire (4 parties), réalisé par Euzhan Palcy, 1994.

BAGALWA MAPATANO Jules Maps, Ph.D.

Les tribulations de notre jeunesse (I)

NDLR : En septembre 1996, commençait, dans l'est de la RD Congo, une guerre qui devait se terminer, le 17 mai 1997, par la chute du régime de MOBUTU. Parmi ses nombreuses victimes, il y a des Congolais, mais aussi des réfugiés rwandais et burundais. Depuis quelques années, il est possible de lire des témoignages sur le calvaire vécu par les réfugiés rwandais. Par contre, pour les réfugiés burundais, il est difficile d'en trouver. D'où l'intérêt du texte que la rédaction a reçu et qui sera publié en plusieurs parties. Les sous-titres sont de la rédaction.

Départ de Bukavu

Hourra ! Hourra ! tels sont les cris qui submergeaient Bukavu en proie aux pillards et aux militaires étrangers le mardi 29 octobre 1996 à 14 heures. Les militaires zairois ayant pris la fuite face aux rebelles "Banyamulenge", la ville de Bukavu était restée le théâtre d'affrontements entre l'Armée Patriotique rwandaise (APAR) et les ex-Forces Armées Rwandaises (FAR).

Mes trois cousins, Didace, Fiacre et Jean Bosco³⁰ ne croyaient vraiment pas que la ville fût tombée aux mains des rebelles. Pourtant, il était clair que la ville vivait l'anarchie totale. Des foules pillaient des magasins, d'autres quittaient la ville avec des bagages sur la tête et les balles sifflaient de toute part. Je ne parvins pas à convaincre mes cousins de quitter aussi la ville. Ils étaient très courageux, mais c'était un optimisme exagéré. Ce jour-là, nous étions partis à l'Université dans l'avant-midi et il n'y avait même pas eu cours. Le soir vers 18 heures, la situation devint très compliquée. Des tirs à l'arme lourde nous écorchaient les oreilles, et nous avions tellement peur que nous n'avions pas songé à préparer à manger. Nous nous enfermâmes dans notre maison et nous décidâmes de descendre à la cave. Nous nous blottîmes et nous accotâmes contre un mur, tandis que les tirs continuèrent toute la nuit.

Le matin du mercredi 30 octobre 1996, un calme relatif était de retour. Je quittai alors notre cave pour savoir ce qui se passait dehors et je reluquais à travers

les rideaux de la fenêtre. Après m'être assuré qu'il passait certaines gens dans la rue, je m'étais décidé à aller voir nos voisins de gauche. Ils étaient déjà sur le point de partir quand j'étais entré dans leur enclos. Je leur avais demandé pourquoi ils partaient et ils m'avaient répondu que la ville était effectivement tombée dans les mains des rebelles. Sans tergiverser, j'étais rentré avertir mes cousins du départ de nos voisins. Ensemble, nous avons décidé de les suivre. C'était vers 8 heures du matin. Nous nous étions précipités pour les rejoindre. Comme beaucoup de gens avaient été tués la veille, dont Monseigneur Christophe MUNZHIRWA, archevêque de Bukavu et grand chancelier de notre université, il était très pénible de voir les cadavres qui gisaient çà et là dans les rues. Malgré cela, nous avons pu quitter la ville sains et saufs.

Le début des tribulations

Déjà vers 17 heures, nous étions dans les montagnes de Kabare. Nos voisins étaient arrivés dans leur famille et il était hors de question de rester avec eux, parce que, disaient-ils, comme nous étions des réfugiés burundais et que les rebelles pourchassaient les réfugiés, ils pouvaient eux aussi tomber, victimes de leur bon cœur. Ce fut alors le début de nos tribulations. Nous avons commencé à demander l'hébergement, même d'une nuit, d'une famille à une autre, mais la réponse était la même. Comme nous allions mourir de faim, nous avons acheté des bananes que nous avons vite bâfrées. Vers 18 heures, nous nous étions décidés à aller passer la nuit avec les réfugiés rwandais dans le camp de Kashusha ; malheureusement ce camp était attaqué le lendemain.

³⁰ Il s'agit ici de noms fictifs. Pour des raisons de sécurité, les vrais noms ne sont pas donnés.

Dès lors, nous avons pris l'initiative d'aller à Kisangani en passant par Bunyakiri. Comme mes cousins et moi ne connaissions pas le chemin, il fallait nécessairement suivre les réfugiés rwandais. Nous avons fait connaissance avec une famille rwandaise. Il s'agit de M. Protais MUVALA, docteur en droit, de son épouse Phrosine, et de leurs 3 enfants. Avec cette famille, nous n'avions plus le problème de casseroles pour faire la cuisine, car nous achetions des vivres et Phrosine, Madame MUVALA, préparait à manger. La nuit, nous nous servions de leur tente et de leurs couvertures pour nous protéger du froid et de la pluie. Après le premier jour de marche, nous nous étions reposés pendant un jour dans une chapelle de Kagenge. Comme les vivres coûtaient cher et que le taux de change était tombé de 70.000 NZ à 20.000 NZ le dollar, nos provisions étaient épuisées. Il fallait avancer le plus rapidement possible vers Kisangani, dans l'espoir de rencontrer les organismes humanitaires. Mais nous étions obligés d'avancer au rythme de Madame MUVALA qui, en plus des autres bagages, portait au dos le plus petit de ses enfants. Il s'agissait du petit Bruno. Chéma, l'aînée, et Liboule, la puînée, pouvaient, elles, supporter la marche.

C'était le 3 novembre. Le chemin était décliné, ce qui ne nous empêcha pas d'atteindre la forêt du parc Kahuzi après environ 4 heures de marche. La foule y était d'au moins 100 personnes, tous des réfugiés rwandais, hormis mes cousins et moi qui étions burundais. Après avoir fait quelques cinq cents mètres à l'intérieur de la forêt, nous étions arrêtés par deux hommes en tenue militaire. L'un boitait de la jambe gauche et l'autre avait un nez tellement épaté que nous avons cru être en présence des hutus, donc des ex-FAR. Mais les bottines qu'ils portaient les trahissaient. C'était la tenue des rebelles. Celui qui boitait nous demanda en swahili qui nous étions, et moi qui n'avais plus de courage, je lui répondis en balbutiant que nous étions des Zaïrois et des réfugiés rwandais. Il n'y avait pas moyen de cacher qu'il y avait des Rwandais, car l'autre

commençait à menacer en kinyarwanda ceux qui étaient devant moi, et ces derniers répondaient en demandant pitié, toujours en kinyarwanda.

Venant de la forêt un à un, les rebelles étaient déjà nombreux au bout de quelques secondes. Certains avaient un langage acerbe et d'autres voulaient qu'il y eût séparation entre les Zaïrois et les Rwandais, afin de tuer les Rwandais seulement. Je sentais le sang me couler dans tout mon corps, et mon cœur battait comme s'il voulait sauter hors de moi. Je sentais la mort proche et d'un coup je fis un signe de la croix. Celui qui boitait me fit une risette et, d'un geste de la main, il me montra que j'allais être égorgé. Après un instant, je retrouvai mon sang-froid et devins impassible en présence de cette mort certaine. Pour la première fois de ma vie, j'avais mon âme chevillée au corps, et le spleen me gagnait de plus en plus. Au lieu de prier, je me demandais ce que j'avais fait au Christ pour mériter une telle mort. Je regardais mes cousins, je regardais Phrosine, Protais et leurs gosses ; une idée me vint - prendre la fuite - mais je ne parvins pas à leur faire signe.

Alors que les rebelles discutaient sur la façon dont ils devaient nous tuer après discrimination, un d'eux, qui avait un caractère irascible, prit un fusil et, à l'aide de la crosse, écharpa le visage d'un Rwandais qui était devant moi, et lui cassa l'occiput en disant : "*Reka mbereke, ntimubona ko byose ari ibiterahamwe ? Reka nice bino bisimba !*" (Ce qui veut dire : "laissez-moi vous montrer, ne voyez-vous pas qu'ils sont tous des Interahamwe ? Laissez-moi tuer tous ces animaux sauvages !") et les autres pouffaient de rire. Je fis alors trois pas en arrière, pris la petite Liboule et je m'éclipsais avant de prendre la fuite. Au même moment, MUVALA, après avoir pris son Bruno, fit de même ainsi que mes cousins, Phrosine et toute la foule. Après un instant les balles sifflaient, mais c'était trop tard pour nous arrêter.

Néanmoins, tous les bagages des réfugiés étaient restés à cet endroit, y compris notre mallette dans laquelle se

trouvaient nos pièces scolaires - bulletins et diplômes. MUVALA, lui, avait perdu son diplôme de doctorat en droit. Entre-temps, il y avait une fille rwandaise de teint très noir, âgée de 20 ans, qui était restée immobile au moment où les autres prenaient la fuite. Son nom, c'est Yvonne. Après l'avoir violée, les rebelles lui dirent de ramasser tout ce qu'elle voulait parmi les bagages laissés par ses compatriotes. Elle ramassa notre mallette qui était la plus jolie et sa petite sacoche. Ils lui donnèrent aussi deux paires de pantalons "jeans". Ils lui dirent de prendre la direction de l'aéroport de Kavumu. Là elle devait rencontrer d'autres militaires rebelles qui pouvaient la rapatrier au Rwanda. Mais, au lieu de se rapatrier comme lui avaient indiqué les rebelles, elle vint nous trouver à la chapelle de Kagenge où nous nous étions repliés. Elle nous raconta l'histoire et nous restitua gentiment nos biens qu'elle avait ramassés. En ce qui concerne le bilan, 5 personnes, y compris l'homme dont on avait cassé l'occiput, avaient été tuées ; c'est du moins ce que nous déclara Yvonne.

Le même jour, il était déjà soir, la population de Kagenge, qui en avait marre des réfugiés, était venue nous signifier qu'il était hors de question que nous passions la nuit dans la chapelle. Tous les réfugiés campèrent dans les arbres sur une colline à un kilomètre à l'ouest de la chapelle, sauf mes cousins, la famille MUVALA, quelques lettrés et moi qui bénéficiâmes du statut d'intellectuels et qui fûmes autorisés à y rester. Cette nuit-là fut une nuit blanche de panique totale. Je commençais à regretter d'avoir quitté mon pays. Pourtant je l'avais quitté dans les mêmes conditions, à cause des massacres de plus de 100 étudiants à l'Université du Burundi le 11 juin 1995. Voilà que les mêmes tueurs, ne cesserai-je de penser, nous pourchassaient même au Zaïre.

Le lendemain, une bande d'environ 5 rebelles, accompagnés de quelques civils zaïrois qui leur montraient le chemin, attaquèrent les réfugiés rwandais qui avaient campé la veille dans les

arbres. Bilan : 26 morts dont 3 hommes, les autres étant des femmes et des enfants. Au même moment, nous avions fui vers la forêt de Kahuzi, du côté de l'Ouest. C'est dans cet état de panique que nous nous étions séparés de la famille MUVALA. Elle aurait décidé de se rapatrier au Rwanda.

Dans la forêt de Kahuzi, nous étions tombés sur une installation d'appareils sophistiqués, appartenant sans doute aux rebelles, et nous avons changé de côté en nous dirigeant, toujours à l'intérieur de la forêt, vers Kalonge. Mais hélas ! la forêt était immense et nous n'étions pas parvenus à en voir la fin. Il fallait plutôt affronter un nouveau combat, celui contre la soif et la faim. Nous arrachions les racines des arbres pour les sucer, mais elles étaient tellement amères qu'on n'en pouvait plus. Nous élaguions les arbres pour en manger les feuilles, mais ça n'allait pas. Le froid ne nous épargnait pas, les fauves nous terrifiaient, bref, c'était une vie qui confinait à la mort. Trois jours après, nous avons songé à quitter, quel qu'en soit le prix, cette terrible pouillerie pleine de tourments. Deux d'entre nous devaient, au risque d'être tués par les rebelles, descendre à Bukavu pour voir nos bienfaiteurs du Service Jésuite pour les Réfugiés (JRS) et les deux autres, au risque d'être dénoncés par la population locale, devaient rester sur une colline en dehors de la forêt.

Retour sur Bukavu

Didace et moi étions rentrés à Bukavu. Jean Bosco et Fiacre étaient restés sur la colline de Mulume-Munene. Toutefois, avant de rentrer à Bukavu, nous avons cherché les fiches de recensement que les Zaïrois exhibaient à chaque fois qu'ils étaient arrêtés à Bukavu. Dans notre chemin du retour à Bukavu, ensemble avec un groupe de Zaïrois qui rentraient aussi à Bukavu, mais qui ne nous connaissaient pas, nous avons été arrêtés par une position des rebelles au niveau de Chimpunda. L'un d'eux s'exclama en lingala : "Si parmi vous il y a des Hutus, qu'ils mettent le doigt en l'air !". Personne ne levait son doigt. Ils nous demandèrent

donc d'exhiber nos cartes d'identité. Nous avons donné nos fiches de recensement. Un des rebelles appela un jeune Zaïrois qui travaillait avec eux pour vérifier nos fiches. Ce jeune, après avoir expliqué que ces fiches étaient valables à défaut de la carte pour citoyen, déclara que nos fiches étaient normales, et l'on nous laissa passer.

Arrivés en ville, nous avons été étonnés, car bien que tous les magasins aient été pillés, la vie était redevenue normale, et les gens vauquaient à leurs activités quotidiennes. Nous nous étions dirigés tout droit au bureau de JRS, mais ce dernier était devenu une habitation. Heureusement, c'était une femme chauffeur de JRS que je connaissais très bien, qui habitait la maison avec sa famille. Elle nous informa que le JRS avait déménagé pour le Centre Amani, et que d'un moment à l'autre le coordinateur, qui restait seul avec son secrétaire, pouvait partir pour Rome. Le coordinateur était le Père Mateo. Nous nous étions aussitôt hâtés pour aller au centre Amani où nous avons été affablement accueillis par le secrétaire qui, n'y croyant pas, bondissait de joie en nous voyant arriver. Après une longue conversation, ce dernier nous montra où nous pouvions prendre une douche. Celle-ci terminée, il nous amena un très bon repas avec une grosse bidoche préparée à l'européenne. A table, alors qu'il frétillait de joie, il nous demanda pourquoi nous semblions avoir du souci. Oui, le souci ne pouvait nous manquer, surtout quand nous savions que nous avons laissé Jean Bosco et Fiacre sur Mulume-Munene livrés à eux-mêmes.

Le soir, le Père Mateo rentrait au centre Amani et, après avoir appris que nous étions là, il était immédiatement venu nous voir dans la chambre où nous nous reposions. Après avoir écouté notre histoire, il nous promit d'étudier sérieusement notre problème. La nuit, le secrétaire nous amena un autre repas somptueux, mais nous n'avions plus faim. C'était la vie qui recommençait.

Le matin, le Père Mateo nous appela dans son bureau. Il était avec le secrétaire. Ils nous dirent qu'ils avaient trouvé une solution : nous envoyer en Zambie. Là, nous devrions être accueillis par le Père John de l'Église Saint Ignace à Lusaka. Nous devrions aussi passer par le frère Herbert du diocèse de Solwezi à côté de la frontière de Solwezi. À Lubumbashi, nous devrions être reçus par le Père Alain D. de la Cathédrale Saints-Pierre-et-Paul. Nous devrions prendre l'itinéraire Bukavu-Walungu-Mwenga-Kamitunga-Kindu-Lubumbashi-Zambie. De toutes les façons, la dernière décision nous revenait. Mais nous n'avions pas le choix. Eux-mêmes étaient conscients que c'était un long calvaire, car il fallait faire, Bukavu-Kindu, 600 km à pied sans compter les dangers qui nous guettaient. Après nous avoir donné la provision nécessaire, le Père Matéo nous consacra une petite prière et le secrétaire nous transporta en voiture jusqu'au collège Alfajiri. Il ne fallait pas continuer très loin en voiture, car les voitures étaient sérieusement contrôlées par les rebelles. Nous étions donc repartis de Bukavu et nous avons traversé sans problème la barrière des rebelles à Nyawera. (à suivre)

S. M.



VENTE DE "L'AFRICAIN" AU NUMÉRO

L'Africain est en vente dans les librairies suivantes :

A Bruxelles :

Librairie U.O.P.C., Avenue Gustave Demey 14-16 1160 BRUXELLES ;

A Louvain-la-Neuve :

Librairie Agora , Agora 11 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

PERSPECTIVES ET POLITIQUE

Éducation et citoyenneté en RD Congo : un défi à relever

Introduction

Le 18 février 2008, la République a accompli deux ans depuis sa promulgation par le Chef de l'État. Elle est entrée dans sa 3^{ème} année d'existence. Trois ans, c'est l'âge pour l'enfant d'entrer à l'école maternelle pour débiter son initiation à la socialisation grâce à diverses techniques mises au point par les psychologues et les pédagogues. C'est une étape importante où l'individu fait ses premiers pas dans la société des hommes. Celle-ci peut façonner merveilleusement sa personnalité ou la déformer définitivement.

La constitution est le lieu où le Peuple congolais a conçu le modèle de société dans laquelle il veut vivre et la manière dont il veut être gouverné. L'épanouissement harmonieux et bénéfique de cette société est tributaire de la qualité de l'interaction entre les individus et le cadre constitutionnel qu'ils se sont donné dans un processus d'appropriation au quotidien de l'esprit qui préside à ces règles de vie communautaire. Le Peuple congolais fera alors émerger et épanouir le modèle de société qu'il veut se donner à travers la constitution dans la mesure où celle-ci façonne son agir et devient en quelque sorte une culture. La pratique de la constitution fera alors surgir de véritables citoyens porteurs d'une citoyenneté responsable, des citoyens capables de transmettre aux générations futures une société garante de leur épanouissement intégral.

Le processus d'appropriation, des révisions éventuelles de la constitution et sa pratique au quotidien par tous les citoyens construisent à coup sûr la culture démocratique et la citoyenneté d'un peuple. C'est ici, me semble-t-il,

qu'intervient le rôle de l'Éducation pour promouvoir cette culture démocratique et cette citoyenneté. Comme pour un homme, la maturation d'une société est un long processus et l'éducation y joue un rôle irremplaçable.

Dans les lignes qui suivent, je me suis donc proposé de soumettre à la réflexion du lecteur la relation entre éducation et citoyenneté en RD Congo.

Je m'efforcerai, en quatre points, de rendre compréhensible mon propos pour susciter un débat qui pourrait aider tout lecteur, de quelque niveau qu'il soit, à participer à l'émergence d'un entendement commun sur la pertinence d'un tel sujet pour notre pays.

Dans un premier point, je tenterai d'expliquer les concepts éducation et citoyenneté dans le contexte de la RD Congo. Le deuxième point traitera de la constitution et de sa connaissance comme lieu privilégié d'éducation à la citoyenneté. Le troisième point se penchera sur l'éducation à la citoyenneté comme fondement d'une société démocratique. Dans un quatrième point, il sera question de la problématique du "patriotisme" comme dépassement du tribalisme, de l'éthnicisme et du régionalisme. La conclusion, enfin, plaidera pour une éducation de masse fondée sur la vulgarisation scientifique.

Éducation et Citoyenneté dans le contexte de la RD Congo

Les termes éducation et citoyenneté sont tellement utilisés dans notre société congolaise que les expliquer relèverait de la prétention. Ils sont supposés connus. Mais comme ils sont les piliers de la société démocratique que le Peuple congolais a choisi de se donner dans la Constitution du 18 février 2006, il m'a paru important de m'y arrêter. Toutefois, ce faisant, je ne prétends pas me substituer

aux pédagogues et aux psychologues qui sont des spécialistes de l'éducation. Je l'aborde ici en tant qu'homme qui est passé par cette nécessaire expérience de l'éducation depuis la famille jusqu'à l'université et dans la société jusqu'à ce jour. L'éducation est à l'homme comme la graine est à la terre. De même que par la qualité de la terre on apprécie une plante, ainsi par la qualité de l'éducation on juge un homme et même tout un peuple. L'expression chère aux mamans selon laquelle éduquer une femme c'est éduquer toute une nation indique toute la valeur attachée à l'éducation. Cette quête transparait aussi dans cette affirmation de deux psychologues : "De nos jours, le savoir est en train d'apparaître aux yeux de l'humanité comme le bien le plus précieux par rapport à l'or et à l'argent. Et le développement harmonieux des peuples suppose l'accès effectif de tous les citoyens au monde du savoir. Cette pensée traduit en fait l'objectif que la communauté internationale a fait sien en 1990 et de nouveau à Copenhague en 1995, de "rendre l'éducation accessible à tous où qu'ils soient, quelle que soit leur situation socio-économique et sans considération de race, de croyance ou de sexe".³¹

La réalité recouverte par ces affirmations me fait dire que l'éducation est le moyen inventé par les hommes pour se reproduire culturellement comme société spécifique, la culture étant comprise ici comme résultats perfectibles de toute activité humaine transmissibles de génération en génération.

Il est donc évident qu'un modèle de société, pour durer en se perfectionnant, doit passer par l'éducation, dans les cœurs et les esprits des individus qui composent cette société. C'est là le creuset de formation d'une citoyenneté efficace et responsable.

³¹ NKANGA KALEMBA Vita Jean et TUNGISA KAPELA Danny, dans Guide pratique du Formateur d'adultes, page 9, édition du CREFOL-SAFIDEL 2004.

Mais, c'est quoi la citoyenneté, cet autre mot dont on use abondamment aujourd'hui ?

Plus jeune que le terme éducation, ce mot n'est pas moins lié à l'homme aujourd'hui. Il est surgi du "Régime démocratique athénien inventé par CLISTHÈNE (seconde moitié du VI^{ème} siècle av. J.-C.), à partir d'un principe : la politique est l'affaire de tous"³². Sans trop m'étendre sur l'histoire de la démocratie et de la citoyenneté, il y a lieu seulement de retenir que le régime démocratique athénien voulait que tous les citoyens libres d'Athènes, devenus adultes, jouissent de tous les droits civils, de tous les droits politiques et de tous les droits sociaux et d'en contrôler directement le respect par tous et pour tous. Mais le système de gestion démocratique a évolué et cette définition juridique de la citoyenneté, tout en demeurant exacte, n'intègre plus totalement la compréhension que l'on a de ce terme aujourd'hui. En effet "dans son usage actuel, la citoyenneté désigne avant tout la manière par laquelle les citoyens des pays démocratiques font usage de leurs droits pour participer à la vie de la cité, pour peser sur les décisions relatives à la vie publique, pour entrer dans le débat politique et contribuer à la dynamique démocratique."³³

Comme on le voit, le concept de citoyenneté est complexe et multidimensionnel. Le sens de ce mot varie selon les cultures, les courants de pensée et les époques. Le peuple congolais, à partir de l'appropriation et de la pratique de sa constitution, doit donner un contenu spécifique à sa citoyenneté.

L'enjeu majeur, pour les Congolais aujourd'hui, est de "montrer leur capacité ou non d'être des citoyens véritables et leur dignité ou non face à la démocratie et à la bonne gouvernance. Aux yeux de certains, il n'y a d'ailleurs aucun doute à ce sujet. Pour eux, la démocratie reste un

³² COOREBYTER Vincent (de), dans Dossier du CRISP 2002, La citoyenneté, page 11.

³³ idem, page 7.

luxes pour les Africains et donc pour les Congolais".³⁴

Le défi à relever n'est pas mince mais pour un peuple déterminé, il n'est pas impossible d'y parvenir.

Je considère que, pour la population congolaise, la connaissance de la constitution devrait être le point de départ pour se forger une citoyenneté véritable et contribuer à la bonne gouvernance de son pays. La connaissance de la constitution, tel est donc le prétexte que j'ai choisi pour montrer le lien entre éducation et citoyenneté en RD Congo.

La Constitution et sa connaissance, lieu privilégié d'éducation à la citoyenneté

La constitution est un concept qui est intimement lié à la nécessité pour l'homme de vivre dans une société organisée. Cette organisation suppose une direction assumée par un pouvoir et une autorité qui en répondent. Ce pouvoir et cette autorité s'exercent à travers des institutions. La Constitution est donc "un ensemble de textes juridiques qui définit les différentes institutions composant l'État et qui organise leurs relations. Elle peut comporter également une charte des droits fondamentaux. La Constitution peut exister sous forme écrite, comme c'est le cas pour la Constitution du 18 février 2006. Elle peut également être composée de plusieurs textes fondamentaux ou d'un seul document,..."³⁵

Il est important de rappeler ici ce que j'ai déjà dit dans une autre circonstance. "La raison primordiale du pouvoir politique est la nécessité d'une Tête pour assurer l'unité d'action, la cohésion sociale, pour formuler l'ordre avant de l'imposer. Le pouvoir politique

est donc au service de l'ordre social, accepté par tous et qui doit être respecté par tous. L'autorité politique est donc liée à la détention du pouvoir politique. Si le pouvoir politique est une exigence de la vie en société, l'autorité est un impératif du pouvoir. L'autorité politique n'est donc que la garante des coutumes et des lois. Cette loi, sont les coutumes pour les sociétés traditionnelles, la Constitution pour les sociétés modernes"³⁶.

Derrière tous ces concepts se profile l'idée fondamentale de l'épanouissement de l'homme dans une société qui garantit sa dignité et sa vocation d'homme. Doué de raison et de liberté, l'homme est toujours en quête d'une société qui répondrait le mieux à son besoin d'épanouissement intégral. Aujourd'hui, l'humanité estime que la démocratie est le meilleur système qui répond à l'idéal de l'homme. Le peuple congolais a opté pour le même système en adoptant par référendum le 18 décembre 2005 la Constitution de la 3^{ème} République promulguée par le Chef de l'État le 18 février 2006.

Le grand enjeu pour le peuple congolais est de rendre cette nouvelle société opérationnelle, la passer dans son vécu quotidien pour qu'elle devienne vraiment sa culture. Lui seul peut le faire et pas d'autres.

Ma conviction est que seule l'éducation des masses congolaises, prioritairement par la vulgarisation de la constitution et la conscientisation en profondeur sur les valeurs fondatrices de la société congolaise qu'elle contient, peut faire émerger une citoyenneté responsable nécessaire à l'émergence de la société à laquelle les Congolais aspirent. Vulgarisation et éducation des masses sont deux exigences qui me paraissent urgentes face aux défis auxquels sont confrontées la dignité et la survie de l'identité du Congolais dans un monde qui se mondialise à grande vitesse. Les raisons de ces deux

³⁴ PHOBA MVIKA Justin, La citoyenneté comme fondement d'une société démocratique, conférence donnée le 16 février 2003 à la paroisse Saint Augustin de Lemba, page 1.

³⁵ NTUMBA MUKALANGA François et COURTADE Christelle, dans Fiches pratique sur la vulgarisation de la constitution de la III^{ème} République (RD Congo), page 1 (inédit).

³⁶ WAMESO André, La problématique des élections crédibles au Zaïre, dans la Revue Zaïre – Afrique n°306, 1996, page 278.

exigences sont simples. La crise profonde et multiforme que traverse notre pays depuis pratiquement son accession à l'indépendance, crise que, par des mécanismes internes, les Congolais eux-mêmes ne sont pas parvenus à résorber, a eu comme conséquence majeure la non émergence d'un État "capable de créer un système éducatif performant intégrant la problématique nationale à tous les niveaux, pour façonner peu à peu les mentalités"³⁷. Ce changement de mentalité aurait pu faire surgir un homme congolais nouveau capable de mettre en place une véritable société libérée de toutes les servitudes coloniales et des amarres négatives de la société traditionnelle pour entrer dans la modernité. Mais l'essentiel a survécu à toutes ces crises : le Congo et le peuple congolais.

Avec la Constitution par laquelle le peuple congolais tente de se doter d'une société démocratique et d'un État de droit, une nouvelle chance est accordée à l'élite intellectuelle congolaise de montrer au peuple congolais qu'elle est capable d'un véritable sursaut patriotique et de se mettre au service de son peuple pour l'aider à comprendre le fonctionnement de la société dans laquelle il veut vivre et y participer pleinement pour son bien-être intégral. Les Congolais pourront alors s'attacher à leur nouvelle société et en défendre les valeurs quoi qu'il en coûte.

L'éducation à la citoyenneté comme fondement d'une société démocratique

La promotion et le développement de la société que le peuple congolais s'est donnée à travers la Constitution du 18 février 2006 est un travail de longue haleine et qui demande l'implication de toutes les Congolaises et de tous les Congolais. Mais on n'aime vraiment quelque chose et on ne s'y attache vraiment, au point de lui sacrifier sa vie, que si on la connaît. Pour connaître, il faut apprendre et pour apprendre il faut un maître. C'est ce travail de l'éducation des

masses congolaises par son leadership de proximité qui façonnera une citoyenneté à spécificité congolaise intégrant les éléments de définition évoqués plus haut. La démocratie et l'État de droit ne deviendront effectifs en RD Congo que si le peuple les assume pleinement.

Pourquoi je privilégie le leadership de proximité pour cette éducation à la citoyenneté, fondement d'une société démocratique et d'un État de droit ? Pour une raison d'ordre général d'abord. La démocratie et l'État de droit ne peuvent pas s'épanouir sans citoyenneté véritable. La citoyenneté rend le peuple capable d'accepter la discipline exigée par l'intériorisation de la souveraineté nationale et d'entreprendre des actions diverses de participation à la vie démocratique et aux décisions d'intérêt général en dehors des élections. La démocratie elle-même, comme déjà indiqué, est née du principe selon lequel la politique est l'affaire de tous. Le peuple doit être le levier principal de promotion d'une société véritablement démocratique.

Je dirai, ensuite, pour des raisons inhérentes au contexte historique de notre pays. J'ai déjà évoqué la non-émergence d'un État capable de mettre en place un système éducatif intégrant la dimension citoyenneté. Il apparaît au contraire que le pouvoir politique se satisferait d'un peuple paupérisé ignorant ses droits. Il ne s'établit pas non plus une communication véritablement politique entre élus et électeurs pour façonner la citoyenneté de ceux-ci.

J'ai eu l'occasion de suivre sur Antenne A, le 5 février 2008 à 14h30, l'émission "PO NA EKOLO". La plupart des auditeurs dénonçaient le comportement de leurs élus qui disparaissent de la circulation, pour la plupart, après les élections et se barricadent derrière des gardes policières et deviennent injoignables. Ils donnent l'image de personnes fort préoccupées de récupérer de la caisse de l'État les dépenses engagées pendant la propagande électorale et d'amasser de l'argent pour les élections suivantes. Il y a au Congo un

³⁷ Phoba MVIKA, op. cit., page 12.

véritable déficit de communication politique en vue de construire la dynamique démocratique et la cohésion nationale.

Ce déficit aurait dû être comblé par les partis politiques, autre levier important de la démocratie. L'histoire de notre pays montre que la plupart des partis politiques n'arrivent pas à inscrire leur existence dans la durée. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène. Il me semble toutefois qu'une des raisons majeures est le manque de vision portée par une citoyenneté véritable et une intériorisation forte de la souveraineté nationale. La poursuite du pouvoir pour le pouvoir, l'affirmation de soi et l'espérance du gain matériel sont souvent à l'origine de la création de la majorité des partis politiques au Congo. Comment, dans ces conditions, faire naître la société que le peuple congolais a conçue dans sa Constitution ? La proposition d'une éducation à la citoyenneté par le leadership de proximité me paraît une alternative possible.

Le leadership se définit comme "un processus d'influence portant sur les activités d'un groupe organisé tendant à l'établissement et à la poursuite de leurs objectifs. Pour son existence, il suppose un chef, un groupe et une tâche à réaliser"³⁸.

L'efficacité de ce leadership suppose un chef qui a une vision entraînante, une capacité de communiquer cette vision de façon éloquente et claire, une aptitude à déléguer ses pouvoirs ou de susciter la confiance et qui a, enfin une opinion ou une image favorable de lui-même.

L'expérience de notre pays a fait jeter la méfiance de la population sur la société civile congolaise. Cette méfiance rejaillit aussi sur les organisations de la base. L'honnêteté intellectuelle demande toutefois que l'on reconnaisse qu'il y a,

dans la société civile, des organisations qui ne font pas partie de cette société civile organisée pour le pouvoir politique ou la poursuite des intérêts personnels de ses dirigeants.

Dans les églises, les organisations d'artistes, des corporations des médias, les universités et instituts supérieurs, dans les villes, cités et villages, il existe des structures, des mouvements et des associations qui font preuve d'un véritable leadership efficace. Il y a des groupes qui n'entraînent pas leurs membres vers un précipice mais prennent en compte les intérêts de leurs membres et de leurs organisations et qui bâtissent, en leur sein, un réseau de mise en application comprenant des personnages-clés à savoir : les supérieurs, les pairs, les subordonnés et des personnes extérieures. Ils exercent un leadership qui fait bouger les gens dans une direction qui correspond réellement à leur intérêt à long terme. C'est sur ce leadership de proximité qu'il faut compter pour réaliser ce gigantesque travail d'éducation à la citoyenneté.

L'expérience montre cependant que l'efficacité de cette option repose sur trois éléments : le renforcement des capacités managériales des dirigeants de ces organisations, la formation des formateurs, et des agents multiplicateurs.

L'éducation à la citoyenneté à partir du leadership de proximité doit reposer sur la vulgarisation scientifiquement conçue au plan pédagogique et méthodologique. C'est ici que doit intervenir l'élite intellectuelle et universitaire. Il faut se convaincre de l'idée suivante : " pour une collectivité, le développement consiste dans l'augmentation de sa capacité de résoudre les problèmes de vie collective d'une manière efficace par rapport aux relations avec les autres communautés et qui soit conforme, respectueuse de l'environnement, aux exigences éthiques et au respect des droits humains. Le fondement de ce développement est le niveau technique et culturel de la population. Le niveau de force productive que l'on considérait jusqu'à présent

³⁸ NKANGA KALEMBA Vita Jean, TUNGISA Danny et MANDIANGU Bijou, dans Guide d'animation pédagogique pour la formation au leadership efficace. Page 8, édition du safidel-crefol, 2004.

comme lié au machinisme, à la technique et au capital accumulé, apparaît maintenant comme lié plus encore à l'augmentation du niveau des connaissances techniques et des masses, spécialement la prise de conscience de ses droits, libertés et obligations".³⁹.

La vulgarisation est une technique qui permet de rendre compréhensibles, intelligibles, assimilables et utilisables les résultats essentiels des recherches scientifiques par toute personne intellectuellement normale. Devant les enjeux du développement et de l'existence du peuple congolais, aucune raison ne devrait être avancée par l'élite congolaise pour ne pas entreprendre un tel travail. Car, à cette condition aussi, l'émergence rapide, dans notre pays, d'une citoyenneté vraie n'est pas une illusion. L'Université n'est pas seulement un haut lieu de production, d'accumulation et de transmission du savoir scientifique, elle est aussi un haut lieu de production et de renouvellement pacifique de la société. Dieu seul sait si, sans catéchisme et catéchètes, l'évangélisation allait vraiment porter les fruits.

Le réalisme nous invite cependant à nous rendre compte des difficultés énormes qui se dressent sur ce chemin d'éducation des masses à la citoyenneté. Contrairement à ce que d'aucuns penseraient, la première difficulté majeure, à mon humble avis, est le manque de confiance en soi et le manque d'amour envers son pays. Nos indifférences au quotidien qui banalisent tout, y compris notre propre vie, le démontrent et je suis d'accord avec le professeur Justin Phoba MVIKA quand il écrit : "Ce qui manque le plus pour qu'advienne une citoyenneté vraie et responsable, c'est la foi, c'est l'amour, bref une foi amoureuse en notre pays. On ne sert une cause avec dévouement et

détermination que quand on la trouve élevée".⁴⁰

L'expérience, dans ce domaine d'éducation des masses par un leadership de proximité, m'apprend que la tâche la plus difficile est la formation de groupes d'animation déterminés et dévoués. Mais cette expérience démontre aussi que la reprise de confiance en soi, la foi, l'amour de son pays et la conscience de sa dignité sont des valeurs extrêmement motivantes.

L'autre difficulté plus couramment épinglée est la mobilisation de ressources matérielles et financières. Dans un contexte de paupérisation extrême, cette difficulté est effectivement de taille. Mais sur ce point il est essentiel de se convaincre du principe selon lequel on ne libère pas un peuple, il se libère. La liberté s'éduque par la déchirante nécessité, dans certains cas, de choisir. Le choix n'est pas possible sans alternative entre la vie et la mort, entre la dignité et l'esclavage : *to be or not to be*.

L'expérience démontre ici aussi et les Congolais doivent le savoir, que la réalisation d'un idéal de dignité n'est possible principalement qu'avec ses propres moyens puisque la poursuite de ma dignité, de mon intérêt est souvent en compétition avec celle ou celui d'autrui du point de vue strictement humain. Un ami avec qui j'avais partagé ma conviction sur l'éducation des masses à la citoyenneté me dira avec un sens élevé d'honnêteté : "votre conviction est pertinente mais il faut savoir qu'en ce qui concerne l'appui financier public nécessaire à la réalisation de vos objectifs, personne ne scie la planche où il est assis". En fait, mon interlocuteur me renvoyait au principe ci-dessus : on ne libère pas un peuple, il se libère. Lorsque l'on considère la part du budget que l'État congolais réserve à l'enseignement formel, il n'y a pas d'illusion à se faire sur le souci que le pouvoir public peut avoir de l'éducation citoyenne de la population à travers des organisations de

³⁹ WAMESO André, Manuel d'initiation et de sensibilisation à l'éducation à la citoyenneté. Préface, pages 2-3, édition du SAFIDEL-CREFOL, 2004.

⁴⁰ Phoba MVIKA, op. cit., page 10.

la base. Il n'est pas d'ailleurs étonnant que la date du 18 février, anniversaire de la promulgation de la constitution n'ait fait l'objet d'aucune évocation officielle.

Il faut aussi relativiser l'aide extérieure. Celle-ci, en effet, si elle est octroyée, ne peut être que supplétive et nécessairement limitée dans le temps.

Le réalisme doit donc pousser les organisations qui s'investissent dans le domaine d'éducation civique de la population à coupler celle-ci avec des activités génératrices de revenus. Le dynamisme de la population pour sa survie indique qu'il y a là une source d'énergie à capitaliser. Le développement à la base requiert aussi un leadership de proximité qui doit être lié au leadership d'éducation à la citoyenneté.

Comme pour l'éducation à la citoyenneté, le développement des communautés de base exige aussi la vulgarisation scientifique pour favoriser l'augmentation du niveau des connaissances techniques chez les masses dont nous avons parlé plus haut. Les facultés, encore une fois, ainsi que les institutions d'enseignement supérieur ont un rôle capital à jouer. La lutte contre la pauvreté doit être avant tout une affaire des pauvres eux-mêmes. L'accumulation des connaissances scientifiques et techniques dont dispose ce pays incite à penser qu'il est possible que les pauvres conçoivent eux-mêmes les politiques et les stratégies pour sortir durablement de la pauvreté en entrant dans la zone verte de la richesse. L'éducation à la citoyenneté peut induire une véritable mystique de développement intégral des communautés de base. Le développement de la plupart de nos cités et villes après la date du 30 juin 1960 n'est pas nécessairement le fruit d'une politique planifiée par les pouvoirs publics. C'est le résultat du dynamisme de la population elle-même qui a utilisé les opportunités infrastructurelles laissées par la colonisation.

Le contexte de la RD Congo fait surgir une troisième difficulté à laquelle

doit faire face l'éducation à la citoyenneté par un leadership de proximité : le tribalisme et le régionalisme. Dans notre pays, ces deux "ismes" semblent être liés à la réaction populaire, véhiculée par la presse (pensons à une certaine presse et aux partis politiques dits d'essence tribale aux années 1963-1965), face aux dérives et aux jalousies des dirigeants politiques. Il ne s'agit donc pas d'idéologies philosophiquement élaborées. Aucune tribu ou région de la RD Congo n'a élaboré la théorie du tribalisme et du régionalisme. Il faut souligner que le tribalisme et le régionalisme en RD Congo ne sont pas dans le vécu quotidien des Congolais. Ils sont la conséquence des comportements et des attitudes des politiciens dans la gestion de la chose publique et des hommes. Ils sont la conséquence de l'incapacité des candidats au pouvoir politique de présenter aux électeurs un programme politique, économique et social, leur seul but étant d'arracher les suffrages et d'instrumentaliser la tribu et la misère du peuple pour accéder au pouvoir.

Il faut cependant, aujourd'hui, dans l'univers politique et social du congolais, tenir compte de ces deux "ismes" pour une éducation en profondeur à la citoyenneté et au leadership communautaire responsables. Un projet d'éducation des masses, s'il veut s'inscrire dans la durée, doit avoir une vision claire de son but à communiquer avec pertinence aux autres. Cette vision doit être porteuse d'une vivante espérance pour l'homme quel qu'il soit et d'une foi amoureuse de sa Patrie. Je considère les dérives politiques, les jalousies et l'impuissance des partis politiques à promouvoir une véritable cohésion nationale comme sources du tribalisme et du régionalisme. La problématique du patriotisme, en tant qu'il dépasse le tribalisme, le régionalisme et l'éthnicisme, doit être posée comme thème de réflexion pour une éducation à la citoyenneté responsable en RD Congo.

La problématique du "patriotisme" comme dépassement du tribalisme, du régionalisme et de l'éthnicisme

La lecture attentive des livres sérieux sur l'histoire précoloniale de l'Afrique Centrale et l'écoute des traditions révèlent que les hauts faits des guerres interéthniques ou intertribales ou même internationales ne sont pas dans la mémoire collective des peuples de l'Afrique centrale et de ceux qui forment aujourd'hui la RD Congo. Même les modes des conquêtes d'espaces géographiques l'ont été moins par la violence meurtrière que par le mariage. L'instrumentalisation des tribus et des ethnies à des fins politiques est une stratégie des puissances coloniales pour assujettir les Africains. Diviser pour régner : l'application du principe romain a été bien efficace. De ce principe est né le morcellement des empires et des royaumes de l'Afrique précoloniale. La RD Congo est une résultante de ce morcellement.

Pour bâtir, dans la justice et la paix, ce NOUVEL ESPACE vital, jeune de 123 ans, les Congolais ne doivent pas avoir peur de leur histoire et de leurs diversités. La construction de la cohésion nationale ne se bâtit pas avec des slogans mais sur un partage des valeurs solides et l'adhésion à une vision claire de l'avenir et la volonté commune d'entreprendre la matérialisation de cette vision. C'est ce travail sur les cœurs et les esprits, par une solide éducation aux valeurs qui cimenter la cohésion, qui permettra le dépassement du tribalisme, de l'éthnicisme et du régionalisme. Les diversités culturelles des Congolais deviendront alors une source d'énergie pour le développement du pays.

La RD Congo est une Patrie à faire émerger. Cette émergence a besoin que les Congolais et les Congolaises s'aiment d'abord entre eux et qu'ils aiment leur Patrie. Cet amour de la Patrie que l'on nomme patriotisme est si important que j'aurais voulu, pour le cas du Congo l'appeler "patrianité", si le

terme pouvait exister, en se référant à la Mère Patrie, Patria Mater, pour souligner le lien éthique et affectif qui devrait exister entre les Congolais et leur pays. Le patriotisme en effet "désigne un *attachement particulièrement intense et sacré* qui tend à se subordonner tous les autres. Parmi les groupes, la patrie apparaît comme le milieu par excellence, celui qui domine les autres et que les autres doivent servir."⁴¹

Le terme "patriotisme" est devenu aujourd'hui idéologique. Les politiques recourent aux sentiments patriotiques de la population pour défendre l'intégrité du territoire national pendant qu'eux-mêmes désertent le front, pour faire supporter par la population des charges imprévues de l'État et surtout pour demander à la population de supporter les injustes situations sociales induites par la mauvaise gouvernance. La vertu du patriotisme évoque principalement la volonté, la détermination de chacun citoyen et de tous les citoyens à rendre, par le travail, son Pays très beau pour que l'homme s'y épanouisse intégralement. C'est cela que veut signifier l'hymne national de la RD Congo dans :

"O peuple ardent par le labeur
Nous bâtirons un pays plus beau
qu'avant."

Le professeur PHOBA MVIKA nous interpelle en nous indiquant la route du vrai patriotisme quant il écrit : "Construire l'image enviable du Congo, aimer le Congo par-dessus tous les autres pays et se mettre au service de ses intérêts, voilà, nous semble-t-il, l'épreuve à laquelle chaque Congolais et chaque Congolaise doivent se soumettre."⁴²

Ce défi majeur de faire intérioriser par le peuple congolais la vertu du patriotisme ne peut être relevé que par

⁴¹ LECLERCQ Jacques dans, *Leçons de droit naturel, I. Le fondement du droit et de la société*, Maison d'éditions Ad.Wesmael-Charlier(SA) 1957, page 342.

⁴² Phoba MVIKA, op. cit., page 11.

l'éducation à la citoyenneté assumée par un leadership de proximité responsable. Nous privilégions, pour une rapide promotion de la vertu du patriotisme chez les Congolais, l'implication du leadership de proximité faute d'un État capable de mettre en place un système éducatif qui intègre correctement le relèvement de ce défi. On constate, en effet, face aux innombrables défis auxquels l'État doit faire face, que l'éducation civique (voir l'éducation tout court) au sens où nous l'entendons ici, est le cadet de ses soucis.

La vertu du patriotisme est, pourtant, un puissant levier de cohésion nationale et de développement du pays dans la mesure où elle permet le dépassement du tribalisme, de l'éthnicisme et du régionalisme paralysants.

Conclusion

La RD Congo, ce grand pays au cœur de l'Afrique, doit faire surgir une société authentiquement humaine et se doter d'un État digne de ce nom pour résoudre définitivement ou en tout cas provisoirement pendant un temps assez long les crises récurrentes qui l'ont gangrenée. C'est un défi de taille au seuil du XXI^{ème} siècle dont le signe de temps le plus marquant est la mondialisation. Il faut donc aller vite pour ne pas sombrer comme spécificité culturelle et identitaire.

Dans un tel contexte, l'éducation à la citoyenneté par un leadership de proximité me paraît un raccourci utile à prendre.

J'ai donc tenté d'expliquer les concepts éducation et citoyenneté dans le contexte de la RD Congo en prenant comme prétexte la vulgarisation de la constitution pour expliciter la pertinence de ces deux concepts dans le cas de la RD Congo. J'ai considéré aussi que l'éducation à la citoyenneté était incontournable pour l'émergence d'une société démocratique dans le contexte

précis de notre pays, en l'absence d'un État capable d'installer un système éducatif qui intègre cette urgente nécessité pour que le peuple congolais s'assume et assume son destin. Les difficultés qui apparaissent sur ce champ ne sont pas insurmontables. J'ai épinglé la promotion d'un leadership de développement communautaire comme un moyen de résoudre les problèmes matériels et financiers. J'ai insisté sur la nécessité d'une vulgarisation scientifique pour élever le niveau culturel et technique des masses. Cette vulgarisation scientifique doit être assumée avec une pédagogie et une méthodologie appropriées par un leadership de proximité bien décidé.

Je me suis étendu sur la vertu du patriotisme comme moyen de dépassement de ces idéologies paralysantes que sont le tribalisme, l'éthnicisme et le régionalisme mais en même temps comme puissant moyen d'intégration et de cohésion nationales.

A l'occasion du 2^{ème} anniversaire de la Constitution de la RD Congo, j'ai voulu partager ma réflexion sur les raccourcis à créer, face à l'urgence, pour faire émerger une société démocratique et un État de droit dans notre pays. J'ai considéré, comme voie à emprunter, la promotion du leadership de proximité à partir des structures immergées dans la masse. Et j'ai affirmé plus haut : dans les églises, les organisations d'artistes, les corporations des médias, les universités et instituts supérieurs, dans les villes, cités et villages, il existe des structures, des mouvements et des associations qui font preuve d'un véritable leadership efficace. Il y a des groupes qui n'entraînent pas leurs membres vers un précipice mais prennent en compte les intérêts de leurs membres et de leurs organisations et qui bâtissent, en leur sein, un réseau de mise en application comprenant des personnages clés à savoir : les supérieurs, les pairs, les subordonnés et des personnes extérieures. Ils exercent un leadership qui fait bouger les gens dans une direction qui correspond réellement à leur intérêt à

long terme. C'est sur ce leadership de proximité qu'il faut compter pour réaliser ce gigantesque travail d'éducation à la citoyenneté.

Par cet article, j'ai voulu aussi interpellier nos intellectuels, spécialement l'université et les universitaires, ultimes instances du savoir scientifique et de la rationalité. C'est à eux qu'incombe, par une vulgarisation scientifique, de mettre à la disposition des masses les résultats de leurs recherches. La population, en s'appropriant ses résultats, grâce

notamment à un bon leadership de proximité, peut accélérer une véritable lutte contre la pauvreté, le développement du pays, l'émergence d'une société démocratique et un État de droit sans violence et à l'abri des manipulations de tout genre.

Par une véritable éducation à la citoyenneté soutenue par une bonne vulgarisation scientifique, le politique gagnerait énormément en qualité et en crédibilité dans notre grand et beau pays, la RD Congo.

André WAMESO
Coordinateur général
Service d'Appui à la Formation Intégrale aux Droits Et Liberté "SAFIDEL"

Pour une MONUC efficace et crédible

Depuis le 28 août 2008, le CNDP de Laurent NKUNDA a lancé plusieurs offensives contre les positions des FARDC, violant ainsi l'Acte d'engagement à la paix qu'il a signé en janvier 2008. Ces attaques ont aggravé la situation humanitaire au Nord-Kivu, entraînant notamment le déplacement de 100.000 personnes supplémentaires. A force d'accumuler souffrances et frustrations, la population de l'est du Congo a développé des sentiments très négatifs et a même manifesté sa colère à l'encontre de la MONUC (Mission des Nations Unies en RD Congo), par qui elle ne sent pas protégée. Elle doute de la sincérité avec laquelle la MONUC réalise son mandat et elle ne croit pas en l'efficacité des Accords de Goma.

EurAC (Réseau européen pour l'Afrique centrale) continue de croire que les résultats de la Conférence de Goma, avec la signature le 23 janvier 2008 par l'ensemble des protagonistes congolais d'Actes d'engagement à la paix pour le Nord- et le Sud-Kivu permettaient d'espérer une sortie de la crise. En effet, avec l'Accord de Nairobi du 9 novembre 2007 entre le Rwanda et le Congo sur une

approche commune à l'égard de la menace posée à la stabilité et la sécurité dans la région par les FDLR et les Interahamwe, les Accords de Goma semblaient un élément indispensable d'un seul processus.

Pourtant, les hostilités n'ont jamais cessé. Deux ans après les élections et huit mois après la signature des Accords de Goma, les milices continuent à recruter, y compris des enfants. Une bonne partie des signataires des Accords de Goma s'affrontent, pillent et violent.

Avec la dégradation de la situation sur le terrain, les Accords de Goma et de Nairobi subissent une pression énorme qui risque de briser la fenêtre d'opportunités de janvier et d'anéantir l'ensemble du processus de paix.

Vu cette situation alarmante, les membres d'EurAc lancent un appel à la communauté internationale, plus particulièrement aux États-membres de l'Union européenne qui siègent au Conseil de sécurité, afin de :

- **Sauvegarder le cadre des Accords de Goma et de Nairobi parce qu'il**

**n'existe pas actuellement
d'alternatives crédibles pour
résoudre les conflits dans la région**

A ce titre, EurAc demande aux États-membres de l'Union européenne qui siègent au Conseil de sécurité de :

- a) exiger un cessez-le-feu immédiat et l'abandon des positions récemment conquises par le CNDP de NKUNDA, lequel doit se retirer sur ses positions d'avant le 28 août
- b) exercer une pression réelle (y compris une dissuasion militaire) sur les signataires des Accords de Goma et de Nairobi et les accompagner dans la concrétisation de leurs engagements
- c) exercer une pression réelle sur le Rwanda pour qu'il empêche tout appui, venant de son territoire, à NKUNDA
- d) débloquer et mettre à disposition les moyens engagés en vue de la mise en œuvre du Programme Amani
- e) soutenir des actions de vulgarisation avec la société civile sur le processus Amani auprès de la population dans l'entièreté du Congo.

□ Rendre la MONUC efficace et crédible

EurAc estime que la MONUC reste un acteur important sur le terrain et qu'elle aura, certainement à court terme, un rôle indispensable à jouer pour protéger le processus de paix et de démocratisation.

C'est pourquoi, EurAc demande aux États européens qui siègent au Conseil de Sécurité de faire en sorte que soient levés les blocages politiques qui empêchent la MONUC d'exécuter entièrement son mandat, tel que défini par le chapitre VII, à l'encontre des parties qui ne respectent pas les Accords de Goma et de Nairobi et de passer à leur désarmement volontaire ou forcé, en collaboration avec les FARDC.

Pour rappel, ce mandat permet à la MONUC de protéger la population et lui accorde le droit d'imposer la paix, entre autre par le désarmement des milices. La MONUC ne l'a fait que dans une période très brève en Ituri, après l'assassinat de neuf casques bleus bangladeshi en février 2005.

De plus, pour que la MONUC joue ce rôle de manière crédible, il est important qu'elle :

- a) contrôle les appuis externes/ internes que reçoivent les groupes armés en RDC et développe une stratégie adéquate pour combattre le trafic d'armes transfrontalier
- b) s'investisse dans une communication beaucoup plus claire et efficace sur son mandat, ses objectifs, son fonctionnement et ses actions ;
- c) dispose d'effectifs bien formés, entraînés, équipés et encadrés. Le fait que certains soldats onusiens soient originaires de pays où l'armée joue un rôle problématique dans le processus de démocratisation diminue la crédibilité de la Monuc ;
- d) maintienne la tolérance zéro vis-à-vis de tout comportement répréhensible de son personnel, surtout dans les domaines de l'exploitation sexuelle et du pillage de ressources naturelles, et veiller strictement au respect du code de conduite.

□ Accélérer les réformes du secteur de sécurité (RSS) qui sont l'épine dorsale de la sécurité durable en RDC

EurAc considère les RSS comme des éléments-clés dans la réhabilitation de l'Etat congolais et de ses instruments, nécessaires à la restauration d'un Etat de droit. Il appelle les Etats-membres de l'Union européenne qui siègent au Conseil de sécurité à :

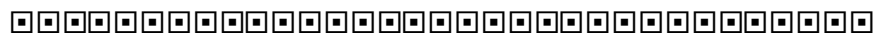
- a) Renforcer la cohérence entre l'approche européenne et l'approche onusienne en matière de RSS. EurAc

plaide pour l'adoption d'un plan unique d'accompagnement de la part de la communauté internationale pour le rétablissement de la sécurité au Congo. Ce plan devrait se fonder sur une vision à long terme, une division claire des tâches et une complémentarité entièrement capitalisée entre l'UE et l'ONU. Un plan de retrait graduel de la Monuc à moyen terme doit s'inscrire dans ce plan d'action à long terme ;

b) Renforcer les efforts pour la mise en place d'une police crédible et pour la réhabilitation de la justice congolaise.

□ **EurAc plaide auprès de l'Union européenne et ses Etats-membres de prendre en considération, vu l'état précaire dans lequel le processus de paix se trouve et vu la situation humanitaire catastrophique, le déploiement à très court terme d'une mission militaire pour contribuer à la sécurisation de l'est du Congo en complémentarité avec la Monuc et les FARDC.**

Pour plus d'informations : Kris BERWOUTS (EurAc)
Rue des Tanneurs, 165 B – 1000 Bruxelles, Belgique
Tel: +32 (0)2 213 04 00 GSM : +32 (0) 485 070 852
@: kris.berwouts@EurAc-network.org
www.EurAc-network.org



A TRAVERS LIVRES ET REVUES

1) Martin EKWA bis ISAL, s.j. (Sous la direction de), *CADICEC : 50 ans d'histoire et d'actions*. Devoir de mémoire d'un peuple. Kinshasa, éditions CADICEC, 2006. 254 pages.

Il est des organisations qui façonnent la société dans laquelle elles évoluent, sans qu'on les remarque, en toute discrétion mais avec un impact important sur le déroulement des choses. Le CADICEC en est un bon exemple en RD Congo.

Le CADICEC, c'est le Centre d'Action pour Dirigeants et Cadres d'Entreprise Chrétiens au Congo. Depuis 50 ans, il a accompagné les entreprises implantées au Congo, il a été un signe de la contribution active de l'église catholique dans le champ social et il a mis en œuvre un projet de société qui place l'homme au centre de l'économie.

C'est ainsi qu'au départ, dans les années 50/60, le CADICEC s'est d'abord investi au service des grandes entreprises qui manquaient cruellement de jeunes cadres universitaires en soutenant activement la formation permanente de leur personnel : secrétaires de direction, chefs du personnel, cadres financiers. Et quand plus tard, frappées par la crise, les grandes entreprises se virent incapables de répondre aux besoins des populations suite aux étatisations mal étudiées de l'ère MOBUTU, le CADICEC s'ouvrit à l'encadrement des gestionnaires des petites et moyennes entreprises puis des micro-entreprises, sauvant ainsi ce qui pouvait l'être à cette époque de débâcle économique.

Les objectifs initiaux et qui furent d'ailleurs poursuivis pendant ces 50 années d'existence étaient donc les suivants :

- Offrir aux dirigeants d'entreprises des occasions de rencontre et de réflexion
- Développer toute initiative pouvant contribuer à l'amélioration des entreprises

- Former les cadres et dirigeants à leurs responsabilités et les informer sur les diverses données pour un meilleur rendement économique.

Le CADICEC s'inscrivait ainsi dans le cadre général de l'Union chrétiennes des entreprises (UNIAPAC) dont la branche belge l'ADIC fournit un premier Président au CADICEC en 1956.

C'est donc cette belle saga qui est relatée ici, les hauts faits et les difficultés rencontrées par l'organisation de 1956 à nos jours. Après un préliminaire du responsable religieux actuel, le P. EKWA s.j., suivent une série de textes fondamentaux à propos du message et du trajet du CADICEC. Relevons parmi d'autres : la contribution passionnante du P. Léon de SAINT-MOULIN s.j. qui retrace toute l'historique de la doctrine sociale de l'Église, de *Rerum Novarum* aux encycliques de Jean-Paul II ; un texte du Prof. Justin OKANA N'SIAWI LEBUN sur les valeurs éthiques dans l'entreprise, une compilation des nombreuses publications du CADICEC, etc.

La seconde partie nous livre des témoignages sur des interventions pratiques du CADICEC : la lutte contre la corruption, le combat politique de la femme, l'élaboration des textes statutaires de l'administration publique en RD Congo, le code du travail, etc.

Une troisième partie relate quelques cas précis de collaboration avec des entreprises : Congo Tex, Orgaman, Van Lancker et se termine par quelques messages d'encouragement du Saint-Siège, de l'UNIAPAC et de Misereor, principal soutien financier du CADICEC.

Nous conseillons donc vivement la lecture de cet ouvrage à tous ceux que préoccupe la dimension sociale de l'entreprise en RD Congo ainsi qu'à tous ceux qui sont engagés dans la gestion parfois si difficile d'une entreprise en RD Congo ou ailleurs.

Eddy VAN SEVENANT

2) Charles BAKUNDAKWITA, *Les sources vives*. L'héritage spirituel de l'abbé Sylvain BOURGUET. Umurage wa Padri Sylvain BOURGUET. Dakar, le 31 mai 2007. 68 pages.

Ceux qui ont vécu au Rwanda ont peut-être entendu parler de l'abbé Sylvain BOURGUET, ce prêtre belge surnommé "Kanyamigezi" en raison de sa contribution inestimable à l'amélioration des conditions de vie de la population rwandaise, spécialement par la mise à leur disposition de l'eau potable.

Sous la plume de M. Charles BAKUNDAKWITA, il vient de paraître deux livres l'un en français (68 pages) et l'autre en kinyarwanda (60 pages) sur l'action de l'abbé BOURGUET.

L'auteur passe en revue les diverses activités nées de l'intelligence et du génie de ce prêtre généreux qui nous a quittés fin 2000 et qui repose désormais en ex-commune Nyakabanda d'où son action a rayonné à travers tout le Rwanda.

Le récit est conduit avec talent et à l'issue de chaque chapitre, M. BAKUNDAKWITA tire des conclusions qu'il adresse sous forme de recommandations aux promoteurs de projets de développement et aux dirigeants politiques et administratifs du Rwanda dont le minimum qu'on puisse souhaiter est qu'ils en prennent connaissance et s'en inspirent.

Préfacées par l'abbé Michel DONNET, compagnon de lutte de l'abbé BOURGUET pour le bien-être de la population rwandaise, les deux éditions sont disponibles au prix de 12 euros.

En vue de contribuer à la perpétuation de l'héritage de l'abbé BOURGUET, l'auteur entend verser l'intégralité du produit de la vente au "Fonds BOURGUET" qui a été institué précisément pour que les bienfaits puissent continuer malgré la disparition du bienfaiteur.

Faustin MUNYANDINDA
Ancien représentant légal de l'association COFORWA fondée par l'abbé S. BOURGUET



NOUVELLES FAMILIALES

Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance :

- le 18 août 2008 à Charleroi, de Laura, au foyer de Fulgence RYEZEMBERE et Épiphanie MUKASHEMA
- le 15 juillet 2008 à Charleroi, de Marc-Arthur, premier enfant au foyer de Abdou Josué FONKOU et Nadège POUOSSI FOALENG

Nous leur souhaitons une vie heureuse dans leurs familles et dans leur communauté.

C'est avec un vif plaisir que nous vous annonçons le mariage :

- le 5 juillet 2008 en la Collégiale Sainte Waudru de Mons, de James KAYINAMURA avec Aline MUREKEYISONI
- le 5 juillet 2008 en l'église Sint Ambrosius à Dilbeek, de Alain Patrick HITIMANA avec M. Rose MARIOSI
- le 19 juillet 2008 en l'église Saint Jacques de Coudenberg, de François Xavier MODAVE avec Clarisse TWAMBAZEMARIYA

Nous souhaitons aux nouveaux mariés une vie de bonheur et de prospérité dans leurs nouveaux chemins.

C'est avec regret que nous vous faisons part du décès :

- le 4 août 2008 à Charleroi, de MUKENDI Constantin, père de Albert TSHISUAKA et de Patrice DIYOKA
- le 14 août 2008 à Bray-Dunes, du Père salésien de Don Bosco Valère PRIEM, à l'âge de 71 ans. Il était l'initiateur de Solidarité Transport Asbl.
- le 3 octobre 2008 à Louvain, de Jean-Paul AHISHAKIYE, à l'âge de 38 ans, frère de Raymond NTIBIHEZWA
- le 11 octobre à Charleroi, du Père Philippe LEPAGE s.j., de la communauté jésuite du Sacré Cœur de Charleroi, ancien missionnaire en RD Congo.

Ne soyons pas tristes de l'avoir perdu mais soyons reconnaissants de l'avoir eu. (Saint Augustin).